



COMITÉ
INTERNATIONAL
OLYMPIQUE

CATALYSEUR DE COLLABORATION

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2005-2006



**COMITÉ INTERNATIONAL
OLYMPIQUE**
RAPPORT INTERMÉDIAIRE
2005-2006



CULTIVER LE SUCCÈS

Sept ans.

C'est le temps qu'il faut pour mettre en place un héritage qui restera pour les années à venir.

Depuis l'instant de la sélection de la ville des Jeux Olympiques à celui où la vasque olympique est allumée lors de la cérémonie d'ouverture, sept ans seulement se sont écoulés.

Sept ans pour établir des partenariats sans précédent.

Un travail d'équipe de premier ordre. Une coopération internationale. Un engagement individuel. Et une passion qui ne connaît aucune limite.



LE CIO EST FIER DE DIRIGER SES PARTENAIRES...

...dans l'esprit de coopération nécessaire pour partager un des plus grands trésors culturels et sportifs du monde. Ensemble, nous écrivons de nouveaux chapitres de l'histoire olympique – et du monde que nous servons.



**EN TANT QUE LEADER DU
MOUVEMENT OLYMPIQUE,
LE CIO A LA HAUTE
RESPONSABILITÉ DE...**



Promouvoir l'éducation et l'**excellence** personnelle par le sport...

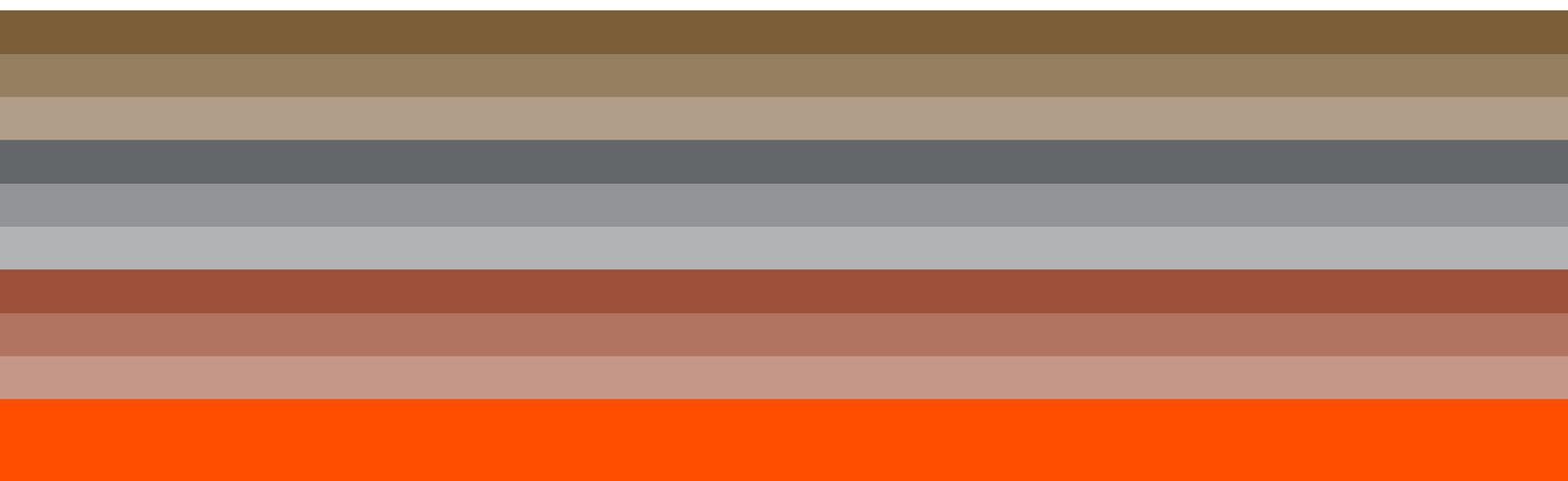
Forger l'**amitié** et le respect par la compétition...

Répandre la tolérance et la **paix** par l'échange culturel...

Respecter l'environnement par un héritage durable...

Donner forme à nos plus nobles qualités **humaines** comme autant de signes avant-coureurs d'un monde meilleur.

En 2005 et 2006, comme dans les années précédentes, le CIO a contribué de manière significative au Mouvement olympique et en faveur de générations d'hommes et de femmes guidées par ses idéaux.





Message du président du CIO	08
Le CIO: catalyseur de collaboration	10
Structure du CIO, décisions de la Session et composition	12
Maintenir les Jeux Olympiques uniques et gérables	22
Soutenir les organisations sportives	30
Promouvoir le sport dans la société	36
Vivre les valeurs olympiques	42
Accroître la culture de service	48
L'héritage olympique	54
Rapport de l'organe de révision et états financiers cumulés 2005–2006	56

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CIO

Je suis très fier de ce que le Mouvement olympique a réalisé en 2005 et 2006. Nous avons maintenu les Jeux Olympiques uniques et gérables tout en produisant des Jeux d'hiver vraiment magnifiques à Turin. Nous avons obtenu des revenus record pour aider les athlètes et les organisations sportives du monde entier et promu le sport dans toute la société. Et, au quotidien, nous avons incarné les valeurs olympiques.

Après plus d'un siècle d'histoire, nous sommes demeurés fidèles à nous-mêmes. À l'épreuve du temps, nous nous sommes néanmoins modernisés pour être en phase avec notre monde d'aujourd'hui. Nous avons codifié les valeurs fondamentales de respect, d'excellence et d'amitié en un système qui établit un lien sûr et convaincant avec notre mission de faire partager le rêve d'un monde meilleur. Nous avons employé des outils de communication de pointe et lancé des initiatives pour conforter notre position en tant que leader d'opinion sans égal, au croisement du sport, de la culture, de l'éducation et de l'environnement.

Il nous reste, bien entendu, d'importants défis à relever. D'autres progrès restent à faire pour éliminer les incidents de dopage qui érodent les principes du fair-play dans le sport et mettent en danger la santé des athlètes que nous servons avec résolution. Nous devons trouver de nouveaux moyens d'amener les jeunes à découvrir les bienfaits du sport actif, afin de réduire le taux d'obésité en croissance exponentielle qui menace leur bien-être. Nous devons faire en sorte que l'éducation de la jeunesse par le sport soit aussi pertinente que lorsque Pierre de Coubertin fonda le CIO sur ce principe même, il y a plus de 100 ans. Nous devons continuer à résister aux forces qui menacent d'exploiter ou de s'opposer à cette mission qui nous est chère.

Toutefois, en reconnaissant ouvertement et franchement les défis qui sont les nôtres, nous avons forgé de nouveaux partenariats et de nouvelles méthodes de travail. Vous tous, au sein du Mouvement olympique, avez démontré qui nous sommes et ce en quoi nous croyons. C'est la raison pour laquelle j'ai pour chacun d'entre vous la plus haute estime.



Jacques Rogge



**CHAQUE JOUR,
NOUS AVONS DONNÉ
VIE AUX VALEURS
OLYMPIQUES.**

LE CIO: CATALYSEUR DE COLLABORATION

L'envergure, la mission et la structure du CIO sont très spécifiques puisque celui-ci réunit pacifiquement 203 pays et territoires en un lieu unique sous un seul drapeau durant 16 jours, pour un rassemblement sportif au service de la société.

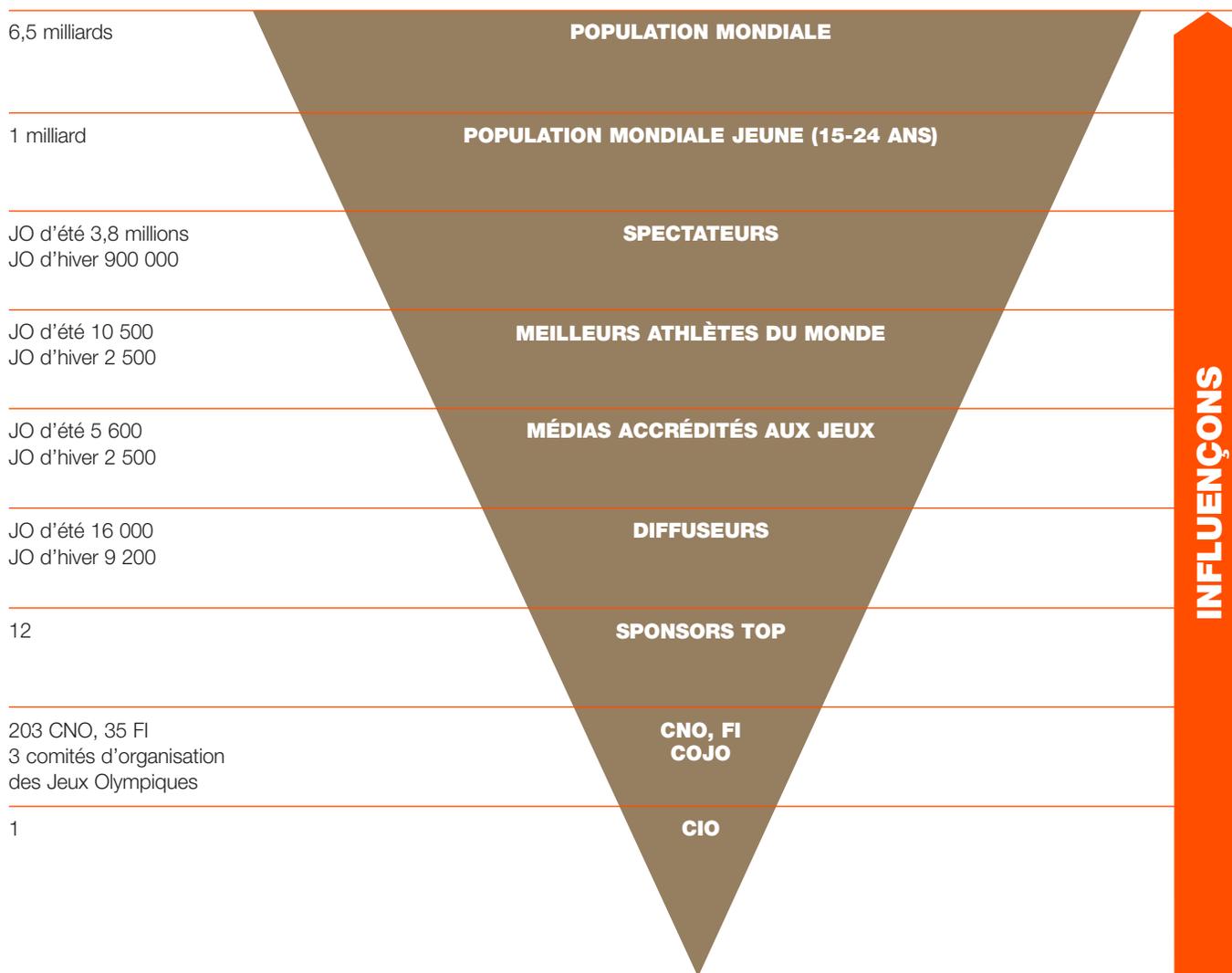
À la tête du Mouvement olympique, le CIO est une organisation non gouvernementale autonome qui se situe à la croisée du sport et des gouvernements. Détenteur de tous les droits sur les Jeux Olympiques, il n'en est pas lui-même l'organisateur, et sa capacité à garantir la continuité de cette manifestation universelle et exceptionnelle dépend d'une collaboration étroite avec un vaste ensemble de partenaires.

La Session du CIO, la commission exécutive et 23 commissions conduisent, conseillent et guident le CIO. De cette base de moins de 500* personnes, le CIO exerce son influence sur ses partenaires pour atteindre finalement 6,5 milliards d'individus. Ensemble, ils proposent une combinaison sportive, culturelle et éducative sans équivalent pour l'édification d'un monde pacifique et meilleur.

*Comprenant les membres du CIO, des commissions et le personnel.



LES PARTENAIRES: COMMENT NOUS COLLABORONS AVEC EUX ET CEUX QUE NOUS INFLUENÇONS



STRUCTURE DU CIO, DÉCISIONS DE LA SESSION, COMPOSITION

L'universalité est au cœur de la composition du CIO. Les membres ne représentent pas leur pays. Au contraire, dans leur pays respectif, ils sont les ambassadeurs du CIO aux fins de mieux promouvoir ses intérêts et ceux du Mouvement olympique qu'ils servent.

Plus important encore, tous les membres du CIO sont bénévoles. Ils apportent une expertise unique à la gestion du CIO dans des secteurs aussi divers que les sports, l'économie, les sciences, les médias et la politique. Nombre d'entre eux ont participé aux Jeux en tant qu'athlètes ou ont été des sportifs actifs ou des dirigeants sportifs. En outre, les athlètes membres de la commission des athlètes deviennent automatiquement membres du CIO avec plein droit de vote.

Les membres se réunissent tous les ans à l'occasion de la Session du CIO qui choisit les villes hôtes et arrête le programme des sports aux Jeux Olympiques sept ans à l'avance. La Session élit le président du CIO pour un mandat de huit ans, renouvelable une fois pour quatre ans, ainsi que les 15 membres de la commission exécutive qui sont élus pour quatre ans. La commission exécutive se réunit chaque trimestre pour gérer les affaires du CIO.

En outre, 23 commissions, constituées par le président, étudient des sujets spécialisés et soumettent des recommandations à la commission exécutive. Ces commissions se composent de membres du CIO, de représentants des Fédérations Internationales et des Comités Nationaux Olympiques, d'athlètes, d'experts techniques et de conseillers et spécialistes sportifs.

Avec la Session du CIO, la commission exécutive et les commissions définissent les décisions stratégiques qui sont mises en œuvre par l'administration du CIO. Les réalisations présentées dans ce rapport intermédiaire sont le résultat de leur travail.



**L'UNIVERSALITÉ
EST AU CŒUR
DE LA COMPOSITION
DU CIO.**

PRINCIPALES DÉCISIONS DE LA SESSION DU CIO

117^e Session du CIO, Singapour, 2005

Principales décisions:

- Élection de Londres, ville hôte des Jeux de la XXX^e Olympiade 2012.
- Dans le cadre de la révision systématique du programme olympique, la Session a sélectionné un programme de qualité de 26 sports pour les Jeux de la XXX^e Olympiade à Londres de 2012. Deux sports (le baseball et le softball) n'ont pas obtenu la majorité absolue requise et ont été retirés du programme. C'est la première fois que le CIO modifie le programme olympique depuis 1936.
- Lambis V. Nikolaou et Chiharu Igaya ont été élus vice-présidents du CIO.
- Ser Miang Ng a été élu membre de la commission exécutive.
- La désignation de Barbara Kendall en qualité de membre du CIO a été confirmée.

118^e Session du CIO, Turin, 2006

Principales décisions:

- Thomas Bach a été élu vice-président du CIO.
- Mario Pescante et Sam Ramsamy ont été élus membres de la commission exécutive.
- Béatrice Allen, Nicole Hovertsz, S.A.R. le prince Tunku Imran, Francesco Ricci Bitti et Hein Verbruggen ont été élus membres du CIO.
- Le programme olympique des Jeux de 2012 à Londres a été confirmé.
- Copenhague (Danemark) a été choisie pour organiser le XIII^e Congrès olympique de 2009.
- Beckie Scott et Saku Koivu, élus par leurs pairs à la commission des athlètes du CIO au cours des Jeux de Turin, ont été cooptés membres du CIO à part entière.

RÉUNIONS DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE

2005

10–11 février:	Turin
18–20 avril:	Berlin
2–4 juillet:	Singapour
26–28 octobre:	Lausanne

2006

5–7 février:	Turin
5–8 avril:	Séoul
21–23 juin:	Lausanne
28 novembre–1 ^{er} décembre:	Koweït

NOMBREUX SONT LES MEMBRES
QUI ONT **PARTICIPÉ AUX JEUX** EN TANT
QU'ATHLÈTES OU DIRIGEANTS SPORTIFS.



MEMBRES

LISTE PROTOCOLAIRE DES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2006

Prénom, Nom	Pays	Année d'élection	Participation aux JO
1. M. João HAVELANGE	BRA	1963	1936/52
2. M. Mohamed MZALI	TUN	1965	
3. M. Vitaly SMIRNOV	RUS	1971	
4. M. Peter TALLBERG	FIN	1976	1960/64/68/72/80
5. M. Richard Kevan GOSPER, AO	AUS	1977	1956/60 **
6. M. Shagdarjav MAGVAN	MGL	1977	
7. M. Richard W. POUND, C.R.	CAN	1978	1960
8. M. Zhenliang HE	CHN	1981	
9. M. Franco CARRARO	ITA	1982	
10. M. Phillip Walter COLES	AUS	1982	1960/64/68
11. M. Iván DIBÓS	PER	1982	
12. M. Chiharu IGAYA*	JPN	1982	1952/56/60 **
13. M. Anani MATTHIA	TOG	1983	
14. M. Roque Napoleón MUÑOZ PEÑA	DOM	1983	
15. M. Pál SCHMITT	HUN	1983	1968/72/76 **
16. S.A.S. la Princesse Nora de LIECHTENSTEIN	LIE	1984	
17. Major Général Henry Edmund Olufemi ADEFOPE	NGR	1985	
18. M. Francisco J. ELIZALDE	PHI	1985	
19. S.A.S. le Prince Souverain ALBERT II	MON	1985	1988/92/94/98/02
20. M. Lambis V. NIKOLAOU*	GRE	1986	
21. Mme Anita L. DEFRANTZ	USA	1986	1976 **
22. M. Anton GEESINK	NED	1987	1964 **
23. S.A.R. la Princesse ROYALE	GBR	1988	1976
24. M. Ching-Kuo WU	TPE	1988	
25. M. Ram RUHEE	MRI	1988	
26. M. Willi KALTSCHMITT LUJÁN	GUA	1988	
27. Major Général Francis NYANGWESO	UGA	1988	1960
28. M. Fernando F. Lima BELLO	POR	1989	1968/72
29. M. Walther TRÖGER	GER	1989	
30. M. Shun-ichiro OKANO	JPN	1990	1968 **
31. M. Richard L. CARRIÓN*	PUR	1990	
32. M. Nat INDRAPANA	THA	1990	
33. Colonel Antonio RODRÍGUEZ	ARG	1990	1948
34. M. Denis OSWALD*	SUI	1991	1968/72/76 **
35. Comte Jacques ROGGE*	BEL	1991	1968/72/76
36. M. Mario VÁZQUEZ RAÑA*	MEX	1991	
37. M. Thomas BACH*	GER	1991	1976 **
38. Cheik Ahmad Al-Fahad AL-SABAH	KUW	1992	
39. M. James L. EASTON	USA	1994	
40. Sir Craig REEDIE, CBE	GBR	1994	
41. M. Mario PESCANTE*	ITA	1994	
42. M. Gerhard HEIBERG*	NOR	1994	
43. Professeur Arne LJUNGQVIST	SWE	1994	1952
44. M. Austin L. SEALY	BAR	1994	

MEMBRES

LISTE PROTOCOLAIRE DES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2006

Prénom, Nom	Pays	Année d'élection	Participation aux JO
45. Dr Robin E. MITCHELL	FIJ	1994	
46. M. Alpha Ibrahim DIALLO	GUI	1994	
47. M. Alex GILADY	ISR	1994	
48. M. Shamil TARPISCHEV	RUS	1994	
49. M. Valeriy BORZOV	UKR	1994	1972/76 **
50. M. René FASEL	SUI	1995	
51. M. Jean-Claude KILLY	FRA	1995	1964/1968 **
52. M. Sam RAMSAMY*	RSA	1995	
53. M. Reynaldo GONZÁLEZ LÓPEZ	CUB	1995	
54. M. Olegario VÁZQUEZ RAÑA	MEX	1995	1964/68/72/76
55. M. Antun VRDOLJAK	CRO	1995	
56. M. Patrick Joseph HICKEY	IRL	1995	
57. M. Toni KHOURY	LIB	1995	
58. M. Mustapha LARFAOUI	ALG	1995	
59. Syed Shahid ALI	PAK	1996	
60. M. Ung CHANG	PRK	1996	
61. Mme Gunilla LINDBERG*	SWE	1996	
62. M. Julio César MAGLIONE	URU	1996	
63. M. Kun Hee LEE	KOR	1996	
64. M. Ottavio CINQUANTA*	ITA	1996	
65. M. Guy DRUT	FRA	1996	1972/76 **
66. Mme Irena SZEWINSKA	POL	1998	1964/68/72/76/80 **
67. S.A.R. le Grand-Duc de LUXEMBOURG	LUX	1998	
68. Général Mounir SABET	EGY	1998	
69. Mme Nawal El MOUTAWAKEL	MAR	1998	1984 **
70. M. Melitón SÁNCHEZ RIVAS	PAN	1998	
71. M. Leo WALLNER	AUT	1998	
72. S.A.R. le Prince d'Orange	NED	1998	
73. M. Ser Miang NG*	SIN	1998	
74. M. Samih MOUDALLAL	SYR	1998	
75. M. Joseph S. BLATTER	SUI	1999	
76. M. Lamine DIACK	SEN	1999	
77. M. Sergey BUBKA*	UKR	1999	1988/92/96/00 **
78. M. Robert CTVRTLIK	USA	1999	1988/92/96 **
79. Mme Manuela DI CENTA	ITA	1999	1984/88/92/94/98 **
80. M. Alexander POPOV	RUS	1999	1992/96/00/04 **
81. M. Tamás AJÁN	HUN	2000	
82. M. Gian-Franco KASPER	SUI	2000	
83. M. Kipjoge KEINO	KEN	2000	1964/68/72 **
84. M. Carlos Arthur NUZMAN	BRA	2000	1964
85. Intendant Général Lassana PALENFO	CIV	2000	
86. M. Henri SÉRANOUR	FRA	2000	

MEMBRES

LISTE PROTOCOLAIRE DES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2006

Prénom, Nom	Pays	Année d'élection	Participation aux JO
87. M. Zaiqing YU*	CHN	2000	
88. M. Timothy Tsun-Ting FOK	HKG	2001	
89. Raja Randhir SINGH	IND	2001	1964/68/72/76/80/84
90. M. John Dowling COATES, AC	AUS	2001	
91. M. Issa HAYATOU	CMR	2001	
92. M. Juan Antonio SAMARANCH Jr	ESP	2001	
93. Mme Els van BREDA VRIESMAN	NED	2001	
94. S.A.R. le Prince Nawaf Faisal Fahd ABDULAZIZ	KSA	2002	
95. M. Yong Sung PARK #	KOR	2002	
96. M. Patrick S. CHAMUNDA	ZAM	2002	
97. S.A.R. le Prince Tamim Bin Hamad AL-THANI	QAT	2002	
98. M. Kai HOLM	DEN	2002	
99. M. Youssoupha NDIAYE	SEN	2002	
100. Mme Pernilla WIBERG	SWE	2002	1992/94/98/02 **
101. Sir Philip CRAVEN, MBE	GBR	2003	
102. M. Frank FREDERICKS	NAM	2004	1992/96/04 **
103. M. Jan ZELEZNY	CZE	2004	1988/92/96/00/04 **
104. M. Hicham EL GUERROUJ	MAR	2004	1996/00/04 **
105. Dr Rania ELWANI	EGY	2004	1992/96/00
106. Mme Barbara KENDALL	NZL	2005	1992/96/00/04 **
107. M. Francesco RICCI BITTI	ITA	2006	
108. S.A.R. le Prince Tunku IMRAN	MAS	2006	
109. Mme Nicole HOEVERTSZ	ARU	2006	1984
110. Mme Béatrice ALLEN	GAM	2006	
111. M. Hein VERBRUGGEN	NED	2006	
112. Mme Rebecca SCOTT	CAN	2006	1998/02/06 **
113. M. Saku KOIVU	FIN	2006	1994/98/06 **

* Membre de la commission exécutive

** Membre (olympien) médaillé aux Jeux Olympiques

N.B. M. Yong Sung PARK est provisoirement suspendu durant la durée de l'enquête de la commission d'éthique et jusqu'au jugement final des autorités judiciaires coréennes.

PRÉSIDENT D'HONNEUR

AU 31 DÉCEMBRE 2006

Prénom, Nom	Pays	Année d'élection	Participation aux JO
Marqués Juan Antonio SAMARANCH	ESP	1966	

MEMBRES HONORAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2006

Prénom, Nom	Pays	Année d'élection	Participation aux JO
S.A.R. le Grand-Duc Jean de LUXEMBOURG	LUX	1946	
Syed Wajid ALI	PAK	1959	
H.M. King CONSTANTINE	GRE	1963	1960 **
M. Gunnar ERICSSON	SWE	1965	
M. James WORRALL	CAN	1967	1936
M. Abdel Mohamed HALIM	SUD	1968	
M. Maurice HERZOG	FRA	1970	
M. Henry HSU	TPE	1970	
M. Berthold BEITZ	GER	1972	
M. Pedro RAMÍREZ VÁZQUEZ	MEX	1972	
M. Ashwini KUMAR	IND	1973	
Le Juge Kéba MBAYE	SEN	1973	
M. Niels HOLST-SØRENSEN	DEN	1977	1948
M. Philipp von SCHOELLER	AUT	1977	
Hon. Tan Seri HAMZAH BIN HAJI ABU SAMAH	MAS	1978	
M. Nikos FILARETOS	GRE	1981	
M. Günther HEINZE	GER	1981	
M. Vladimir CERNUSAK	SVK	1981	
Mme Flor ISAVA-FONSECA	VEN	1981	
Dame Mary Alison GLEN-HAIG, DBE	GBR	1982	1948/52/56/60
M. Fidel MENDOZA CARRASQUILLA	COL	1988	
M. Tay WILSON, OBE	NZL	1988	
M. Borislav STANKOVIC	SRB	1988	
S.A.R. l'Infante Doña Pilar de BORBÓN	ESP	1996	

* Membre de la commission exécutive

** Membre (olympien) médaillé aux Jeux Olympiques

MEMBRES D'HONNEUR

AU 31 DÉCEMBRE 2006

Prénom, Nom	Pays	Année d'élection	Participation aux JO
M. Kurt FURGLER	SUI	2000	
M. Henry KISSINGER	USA	2000	

COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

AU 31 DÉCEMBRE 2006

Commission

Commission des athlètes
Commission des candidatures
Commission d'éthique
Commission Congrès 2009
Commissions de coordination pour les Jeux Olympiques: Beijing 2008, Vancouver 2010, Londres 2012
Commission d'évaluation des XXII^{es} Jeux Olympiques d'hiver-2014
Commission pour la culture et l'éducation olympique
Commission des droits TV et nouveaux médias
Commission femme et sport
Commission des finances
Comité d'audit
Commission juridique
Commission du marketing
Commission médicale
Commission philatélie, numismatique et memorabilia olympiques
Commission de presse
Commission du programme olympique
Commission de radio et télévision
Commission des relations internationales
Commission de la Solidarité Olympique
Commission sport et droit
Commission sport et environnement
Commission sport pour tous

Président

Sergey Bubka
Francisco J. Elizalde
Kéba Mbaye
Jacques Rogge

Hein Verbruggen, René Fasel, Denis Oswald

Chiharu Igaya
Zhenliang He
Jacques Rogge
Anita L. DeFrantz
Richard L. Carrión
Richard L. Carrión
Thomas Bach
Gerhard Heiberg
Arne Ljungqvist

Juan Antonio Samaranch
Richard Kevan Gosper
Franco Carraro
Jacques Rogge
Jacques Rogge
Mario Vázquez Raña
Thomas Bach
Pál Schmitt
Walther Tröger

COMMISSION EXÉCUTIVE

AU 31 DÉCEMBRE 2006

Président

Jacques Rogge (BEL)

Date d'entrée à la commission exécutive

2001

Vice-présidents

Gunilla Lindberg (SWE)

2004

Lambis V. Nikolaou (GRE)

2005

Chiharu Igaya (JPN)

2005

Thomas Bach (GER)

2006

Membres

Gerhard Heiberg (NOR)

2003

Denis Oswald (SUI)

2004

Mario Vázquez Raña (MEX)

2004

Ottavio Cinquanta (ITA)

2004

Sergey Bubka (UKR)

2004

Zaiqing Yu (CHN)

2004

Richard L. Carrión (PUR)

2004

Ser Miang Ng (SIN)

2005

Mario Pescante (ITA)

2006

Sam Ramsamy (RSA)

2006

Administration – Directeur général

Urs Lacotte



MAINTENIR LES JEUX OLYMPIQUES UNIQUES ET GÉRABLES

Les Jeux Olympiques représentent bien davantage que des records et des médailles. Ils sont magiques. Ils se présentent sous la forme exceptionnelle d'une combinaison du sport, de la culture et de l'éducation, d'une cérémonie d'ouverture et de clôture, d'un relais de la flamme olympique et d'autres activités urbaines, régionales et nationales. Avant tout, les Jeux sont une expérience qui doit rester singulière et satisfaisante pour les athlètes, les partenaires, les médias, les spectateurs, les téléspectateurs, les volontaires et les passionnés.

Mais les Jeux doivent également demeurer gérables pour le comité d'organisation qui les organise, les villes et les pays qui les accueillent, les diffuseurs et les sponsors qui en font la promotion. Au cours des deux dernières années, le CIO a pris d'importantes mesures pour contrôler le coût, la taille et la complexité du budget de fonctionnement des Jeux Olympiques, afin qu'ils continuent d'être cette unique célébration de l'humanité la plus regardée, la plus respectée et la plus spectaculaire partout sur la terre.

Pour parvenir à ses objectifs, le CIO s'est efforcé de:

- renforcer la qualité des Jeux;
- améliorer l'expérience des Jeux;
- accroître l'aide aux comités d'organisation.

A full-page photograph of an ice skating performance. A male skater in a black and white striped shirt and black pants is lifting a female skater. The female skater has blonde hair and is wearing a red and black top with a large yellow feathered skirt and white ice skates. They are on an ice rink with visible yellow and red markings.

**LES JEUX OLYMPIQUES
REPRÉSENTENT BIEN
DAVANTAGE QUE DES
RECORDS ET DES
MÉDAILLES. ILS SONT
MAGIQUES.**

RENFORCER LA QUALITÉ DES JEUX

Les Jeux d'hiver de 2006 à Turin furent les premiers à mettre en pratique 40 des 117 recommandations formulées par la commission d'étude des Jeux Olympiques créée en 2002 pour rendre les Jeux plus gérables. 90% des recommandations restantes seront appliquées aux Jeux d'été de 2008 à Beijing et aux Jeux d'hiver de 2010 à Vancouver, le respect intégral étant prévu pour les Jeux d'été de 2012 à Londres.

Les recommandations couvrent toute une série de points – du respect de l'environnement (maximisant l'usage des structures temporaires, par exemple) au contrôle des niveaux de services pour le transport des membres de la famille olympique (bus plutôt que voitures particulières). Leur application a eu également pour signification l'adaptation de tous les contrats et l'intégration des nouvelles recommandations dans tous les documents, afin que le comité d'organisation de Turin (TOROC) puisse appliquer sa part sur le terrain.

Ces nouvelles façons de travailler ont produit «des Jeux vraiment magnifiques» comme les a qualifiés le président du CIO, Jacques Rogge, lors de la cérémonie de clôture. Un nombre accru de Comités Nationaux Olympiques (CNO) y a participé (voir encadré), et pour la première fois, l'Albanie, l'Éthiopie et Madagascar. Les médaillés étaient originaires de quatre des cinq continents, démontrant une nouvelle fois l'universalité des Jeux. Les compétitions sportives sous la direction des Fédérations Internationales (FI) ont été largement saluées comme étant techniquement excellentes. Le snowboard cross au programme pour la première fois a offert de nouvelles émotions. Les Jeux à Turin ont donné lieu aux contrôles antidopage les plus stricts.



Les Jeux Paralympiques ont connu eux aussi un accroissement dans la participation. En juin 2006, le CIO a officiellement étendu son soutien au Comité International Paralympique jusqu'en 2016. En conséquence, les Jeux Paralympiques peuvent continuer de se dérouler dans la même ville et bénéficier du même comité d'organisation que les Jeux Olympiques, utiliser les mêmes sites et équipements sportifs et jouir des mêmes conditions pour les voyages et l'hébergement officiels que les athlètes olympiques.

Dans le domaine de la retransmission, les téléspectateurs de Mongolie et d'Azerbaïdjan ont pu regarder les Jeux d'hiver pour la première fois. Autre première, une couverture vidéo en direct a été diffusée par téléphonie mobile. En outre, 23 détenteurs de droits de diffusion ont exploité leurs droits Internet et transmis plus de 40 millions de séquences vidéo aux passionnés des Jeux. Les droits de diffusion pour les Jeux de 2006 à Turin ont généré USD 833 millions, distribués aux groupes constitutifs du Mouvement olympique. Le CIO conserve moins de 10% de l'ensemble des revenus provenant des droits de retransmission et de marketing.

EN TERME D'IMPACT ÉCONOMIQUE, LES JEUX DE 2006 À TURIN ONT ÉGALEMENT REMPORTÉ UN SUCCÈS RETENTISSANT.

Afin de mieux servir les médias, le CIO a proposé une série de nouveaux outils adaptés pour faire connaître plus efficacement sa position à des groupes spécifiques. Le site web olympique, revu et complété, a enregistré un nombre de consultations record. Des éditions spéciales de la *Revue Olympique*, publication phare du CIO (y compris pour la première fois une édition en italien), du Focus, le bulletin d'information de la *Revue Olympique*, et la lettre d'information quotidienne interne ont permis de diffuser les principales perspectives et dernières nouvelles sur les Jeux à Turin.

En terme d'impact économique, les Jeux de 2006 à Turin ont également remporté un succès retentissant. Ils ont tout particulièrement bénéficié à cette ville qui souhaitait utiliser les Jeux pour accélérer son passage de l'ère post-industrielle à une économie de services. Les investissements de € 5 milliards financés par le privé ont rapporté € 17 milliards à la ville et à l'Italie. Des investissements d'infrastructure majeurs ont financé la rénovation d'une partie de l'héritage architectural turinois ainsi que la construction d'équipements de transport et des logements. Ce qui a été spécialement construit pour les Jeux Olympiques a ensuite été transformé et destiné à d'autres usages: centres d'exposition, salles de concerts et de manifestations d'entreprises, ainsi qu'à des compétitions sportives.

Le programme de partenariat national des Jeux de 2006 à Turin a été le plus lucratif de toute l'histoire italienne et il a rencontré un succès considérable. Cinquante-sept entreprises et 63 marques ont généré € 271,5 millions. Le programme a changé la face du marketing sportif sur le marché italien, léguant à l'Italie et au Mouvement olympique un héritage conséquent.

JEUX DE 2006 À TURIN EN CHIFFRES:

16 jours	Augmentation de l'audience TV de 2,5 %, soit 3,2 milliards de personnes (la moitié de la population de la planète)
84 épreuves	16 311 heures de diffusion (57% de plus qu'à Salt Lake City)
2 508 athlètes, dont 960 femmes	200 pays ont retransmis les Jeux (40 de plus qu'à Salt Lake City)
80 CNO participants (76 à Salt Lake City en 2002)	
26 CNO ont gagné des médailles	
1 219 contrôles de dopage	
18 000 volontaires + 6 000 aux cérémonies d'ouverture et de clôture	USD 833 millions de droits de retransmission
930 000 spectateurs	USD 408 millions pour le comité d'organisation de Turin
2 500 membres du personnel	USD 425 millions aux FI, CNO par la Solidarité Olympique, et au CIO
Jeux Paralympiques:	
600 athlètes	5 millions de visiteurs sur www.olympic.org durant les Jeux
1 200 représentants des médias	32 millions de pages consultées, 30% de plus que durant les Jeux de 2004 à Athènes
39 CNO	
5 sports, avec pour la première fois le curling	
3 000 volontaires	

DU POINT DE VUE ÉCOLOGIQUE, LES JEUX D'HIVER DE 2006 ONT ÉTABLI DE NOUVELLES NORMES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LE SPORT DE MASSE ET LES MANIFESTATIONS À FORTE AUDIENCE.

Du point de vue écologique, les Jeux d'hiver de 2006 ont établi de nouvelles normes de développement durable pour le sport de masse et les manifestations à forte audience. Parmi les principales initiatives, certifiées par des organismes indépendants, on retiendra la compensation des émissions de gaz à effet de serre, la réduction des déchets, la conservation de l'eau fraîche et des écosystèmes de montagne, et des bâtiments conçus dans le respect de l'environnement. Incité par son engagement à neutraliser l'impact des Jeux sur le climat, le TOROC a été le premier comité d'organisation à obtenir à la fois la certification internationale ISO 14001 ainsi qu'une certification EMAS (équivalent européen) pour ses systèmes et programmes environnementaux. Le TOROC s'est également vu décerner le Prix EMAS-ÉcoLabel 2004 et 2005 (le label écologique de l'Union européenne) attribué pour l'organisation d'une manifestation sportive avec le plus haut respect pour l'environnement.

Il ne fait pas de doute que les défis posés par l'environnement seront plus importants pour les Jeux de 2008 à Beijing que pour tous ceux qui les ont précédés, étant donné la croissance rapide que connaît la Chine. Dans cet esprit, le comité d'organisation des Jeux Olympiques à Beijing (BOCOG) a officiellement entamé une collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) en vue de programmes spécifiques. Le BOCOG a reçu la certification ISO 14001 pour son système de gestion de l'environnement. Par ailleurs, il a publié des lignes directrices environnementales destinées aux projets olympiques de construction et de rénovation et autres services nécessaires à la ville. D'ores et déjà, un travail considérable a été accompli dans le domaine de l'éducation à l'environnement et de l'amélioration de la qualité de l'air, du traitement des eaux, du reboisement et de la gestion des déchets.



Par ailleurs, Beijing sera la première ville hôte à produire un rapport complet sur l'impact des Jeux Olympiques (OGI). Lancée par le CIO, OGI est une étude rigoureuse qui comprend 150 indicateurs de développement durable répartis en trois sphères: sociale, économique et environnementale. Grâce à un programme de transferts de connaissances dynamique, OGI aidera les comités d'organisation à repenser, remodeler et régénérer leurs villes.

Le comité d'organisation de Vancouver a choisi une approche globale en ce qui concerne le développement durable pour les Jeux d'hiver de 2010 et a élargi l'interprétation au-delà des seules questions d'environnement pour tenir compte de l'effet pérenne de chacune des fonctions de son plan d'entreprise, telles que les transports et la main-d'œuvre. Le comité d'organisation de Londres, pour les Jeux d'été de 2012, a retenu une optique centrée sur le client. Ce comité porte en particulier ses efforts sur le marché des jeunes et s'attache à rendre tous les éléments séduisants pour la jeunesse.

AMÉLIORER L'EXPÉRIENCE DES JEUX

En dépit des nombreux succès des Jeux, le CIO et les comités d'organisation ne peuvent bien sûr pas s'en tenir là. Les clients olympiques ont des demandes qui dépassent le seul sport. Ils sont à la recherche d'une émotion qui réponde à leurs attentes. Ils désirent une exécution parfaite de ce dont ils font l'expérience directe. Ainsi par exemple, à Turin, les spectateurs ont vécu des moments intenses sur les sites et les concerts en soirée sur la place des médailles ont conféré à la manifestation sa «touche olympique» magique. Mais ces animations ont remporté tant de succès que l'espace manquait pour accueillir tous ceux qui souhaitaient y assister.

Le défi pour le CIO et les organisateurs des Jeux est de percevoir la demande de chacun des participants et de faire en sorte qu'elle soit satisfaite, et de préférence dépassées. Dès lors, il est essentiel de conserver «l'objectif client»: de réfléchir au préalable à ce que sera l'expérience pour tous les «clients» ou bénéficiaires des Jeux, qu'il s'agisse des athlètes, des spectateurs, des journalistes, des passionnés – aussi divers que nombreux – afin de proposer ensuite les meilleurs services possibles à chaque groupe.

Cette leçon a été prise à cœur lors de la séance bilan des Jeux qui s'est déroulée avec grand succès à Vancouver en juillet 2006. Pour la première fois, cette rencontre de quatre jours comptait tous les partenaires (environ 300 personnes) concernés par la tenue des diverses éditions des Jeux: les comités d'organisation des Jeux à Turin, Vancouver et Londres; les trois villes candidates pour les Jeux d'hiver de 2014 (Sotchi, Salzbourg et PyeongChang); les CNO, les FI, les sponsors, diffuseurs, représentants des médias et autorités gouvernementales; et même les spectateurs.



DEPUIS QUE LE CIO A COMMENCÉ À FACILITER UN **MEILLEUR** ACCÈS À L'INFORMATION, LES DOSSIERS DES VILLES REQUÉRANTES SONT DE BIEN MEILLEURE QUALITÉ.



Les participants ont tenu à réfléchir dans la perspective des clients qu'ils servent. Plutôt que d'analyser les fonctions isolément – comme le transport, l'hébergement et les activités culturelles – ils se sont concentrés sur l'intégration de l'expérience en un tout global, afin qu'à l'avenir tous les éléments dans leur ensemble fonctionnent parfaitement les uns avec les autres, qu'il s'agisse des spectateurs avec billets aux Jeux ou ceux qui ne peuvent être présents à la manifestation. Les organisateurs de Vancouver, par exemple, savent déjà comment ils diffuseront l'expérience des Jeux de 2010 dans tout le Canada, afin que ceux qui ne peuvent y assister en profitent tout de même. La capitale de chaque province retransmettra les temps forts des Jeux tous les soirs sur des écrans géants montés en centre-ville, accompagnés de concerts de musique et autres activités culturelles en direct. Ainsi, depuis que le CIO offre un appui plus élaboré, les comités d'organisation prennent de l'avance dans leurs activités de mise en place; quant aux villes candidates, elles sont mieux à même de soumettre des projets plus complets.

Plus important encore, les villes candidates tirent avantage de la procédure de candidature même si, en fin de compte, elles ne l'emportent pas. Les Jeux Olympiques sont la référence de pointe en matière de développement durable et les villes candidates doivent envisager leur transformation comme une condition de leur candidature. Généralement, quelle que soit l'issue, elles réalisent une partie des plans qu'elles soumettent dans leur dossier; tel a été le cas de New York, Paris, Madrid et Moscou, candidates en même temps que Londres à l'organisation des Jeux de 2012.

À l'issue de cette séance bilan, les participants étaient devenus des partenaires, partageant les mêmes objectifs, afin que les clients, qui se chiffrent par milliards, puissent recevoir le traitement adéquat.

ACCROÎTRE L'AIDE AUX COMITÉS D'ORGANISATION

Au cours des dernières années, le CIO a instauré un vaste programme conséquent de transferts de connaissances, et il s'est encore enrichi au cours des deux dernières années. En 2005, le CIO a absorbé la filiale des services de connaissances sur les Jeux Olympiques (OGKS) qu'il a transformée en un programme de gestion des connaissances des Jeux Olympiques (OGKM), devenu une section du département des Jeux qui collabore avec les départements de la technologie et de la gestion de l'information.

Combinant leurs compétences, les départements ont mis en place un Extranet repensé en 2006, et qui tient compte des réactions obtenues à la suite d'études approfondies réalisées en 2005. Le nouvel Extranet donne accès 24h sur 24 à 15 gigaoctets de données et cible mieux l'information. Par exemple, les éléments techniques sont organisés en thèmes spécifiques, et les informations sur les principaux points de gestion s'adressent aux cadres dirigeants des comités d'organisation.

À ces ressources en ligne viennent s'ajouter 34 manuels techniques – 10 fois plus qu'il y a cinq ans – qui définissent les obligations légales des organisateurs et procurent un guide étape par étape sur ce qu'il y a lieu d'entreprendre et quand. Parallèlement, un programme informatisé de suivi des progrès a été lancé et il fait déjà l'envie des sociétés d'organisation de manifestations du monde entier. Le plan directeur II, produit en 2006, est un programme simple et intuitif qui, d'un seul coup d'œil, permet de se rendre compte de tous les aspects techniques, opérationnels et services clients de chaque édition des Jeux à venir.

Une série intensive de séminaires, d'ateliers et de programmes d'observateurs destinés aux villes requérantes, villes candidates et aux comités d'organisation accompagnent ce programme de gestion des connaissances.

Depuis que le CIO tient à favoriser le plus large accès à l'information, la qualité des dossiers de candidature des villes requérantes est bien plus élevée. Les comités d'organisation sont plus amplement informés que par le passé et ils sont donc à même de signer des obligations légalement contraignantes dès l'instant où ils font acte de candidature. Les autorités gouvernementales et le secteur privé, pour leur part, sont désireux de garantir l'appui financier, ce qui réduit les risques d'autant pour le CIO et les villes candidates. Enfin, dès lors qu'une ville candidate a été sélectionnée, ses projets sont beaucoup plus ambitieux et peuvent être développés plus vite. Ainsi, le comité d'organisation de Londres est très étroitement associé aux plans de régénération de vastes espaces sous-développés à l'est de la ville, au titre de la contribution qu'il souhaite léguer après les Jeux.

Et mieux encore, tout au long de la procédure de candidature émerge un profond sentiment de partenariat entre toutes les parties en collaboration. L'atmosphère est au partage de l'information et à la résolution des problèmes en vue d'organiser des manifestations parfaites et de laisser en héritage des instants aussi inoubliables que durables.

SOUTENIR LES ORGANISATIONS SPORTIVES

Soutenir signifie davantage qu'un simple appui financier. Cela veut également dire se montrer attentif aux attentes diverses des Comités Nationaux Olympiques (CNO) du monde entier et des Fédérations Internationales (FI) qui forment les futurs olympiens. Il s'agit de respecter les divers niveaux de développement et travailler à leur amélioration de la manière la plus adaptée aux besoins individuels. C'est pour ces organisations que le CIO a obtenu des revenus de retransmission record. Et c'est pour elles que travaille la Solidarité Olympique, en collaboration avec 203 CNO pour:

- procurer un soutien sans précédent aux athlètes;
- proposer un entraînement de la plus haute qualité;
- renforcer l'administration et la gestion des CNO;
- soutenir le développement du sport.

La Solidarité Olympique-organe autonome qui rend compte à la commission de la Solidarité Olympique du CIO-est la principale organisation responsable de la coordination de l'aide aux 203 Comités Nationaux Olympiques du monde entier. Afin de mieux servir les besoins de chacun d'entre eux, la Solidarité Olympique a achevé sa restructuration débutée en 2001 pour décentraliser son organisation et rapprocher une partie de ses activités des partenaires concernés sur les cinq continents. La Solidarité Olympique qui dispose de bureaux au Cameroun, à Koweït, Rome, Suva et Mexico, tout en conservant son siège à Lausanne, collabore étroitement avec les associations continentales afin de donner aux CNO accès à l'aide technique, financière et administrative qui répond à leurs besoins et priorités spécifiques sur chacun des continents.

La décentralisation a été encore renforcée au début de la période quadriennale 2005-2008, grâce à l'augmentation du financement alloué aux associations continentales qui atteint désormais 37% du total du budget de la Solidarité Olympique. Plus important encore, les associations

continentales ont désormais la liberté de décider comment les fonds seront distribués à leurs CNO. Le budget total de la Solidarité Olympique pour la période quadriennale 2005-2008 s'élève à USD 244 millions, 16,48% de plus que pour le plan quadriennal précédent (2001-2004).

Par ailleurs, le CIO a augmenté son soutien aux organisations sportives dans les deux dernières années en proposant aux CNO une assistance de conseils fournis par les services de télévision et de marketing du CIO.

L'aide financière du CIO a également permis aux Fédérations Internationales (FI) de lancer des projets à moyen et à long termes pour le développement de leur sport, comme la formation des juges et arbitres, la fourniture d'équipements pour la pratique sportive et la prise en charge des dépenses de fonctionnement de leurs centres d'entraînement. Enfin les représentants du Mouvement olympique se sont réunis à Lausanne en septembre 2006 pour le premier Séminaire sur l'autonomie du Mouvement olympique et sportif. Cette rencontre a permis d'aborder les manières de renforcer la coopération entre les mondes sportifs, politiques, sociaux et économiques et un échange systématique a été approuvé en vue de réagir conjointement et de manière efficace en cas de conflits avec les organismes gouvernementaux.

Les 20 programmes mondiaux que propose la Solidarité Olympique aux CNO depuis Lausanne portent sur les quatre principaux secteurs de développement sportif considérés comme essentiels pour soutenir leur rôle de tuteur des futurs olympiens et la préparation de leurs délégations aux Jeux Olympiques. Pour ces activités, la Solidarité Olympique établit des partenariats avec les FI, les commissions du CIO et les CNO pour élaborer et appliquer des programmes de haute qualité.

The background of the page features a photograph of two acrobats. The bottom acrobat is a woman with dark hair, wearing a white turtleneck sweater with a colorful geometric pattern on the chest and white sleeves. She is standing on a white cylindrical pedestal with her arms extended horizontally. The top acrobat is a woman with dark hair in a bun, wearing a white long-sleeved shirt and black leggings. She is balancing on the hand of the bottom acrobat, with her arms also extended horizontally and one leg raised in a high kick. The background is a plain, light-colored wall.

SOUTENIR SIGNIFIE
DAVANTAGE QU'UN
SIMPLE APPUI
FINANCIER.

PROCURER UN SOUTIEN **SANS PRÉCÉDENT** AUX ATHLÈTES

Les programmes de la Solidarité Olympique destinés aux athlètes sont élaborés selon une structure pyramidale qui se réfère précisément au niveau technique de l'athlète et aux variations du degré d'investissement par athlète, tout en favorisant l'interaction entre ces niveaux. À l'échelon du haut niveau, par exemple, la Solidarité Olympique aide les CNO à se préparer aux Jeux Olympiques de 2008 à Beijing en distribuant des subventions de soutien aux délégations et des bourses olympiques individuelles. En outre, un programme adapté aux Jeux Olympiques de 2006 à Turin a permis à un nombre record de 71 CNO de bénéficier de fonds pour aider leurs athlètes de haut niveau à se préparer à ces Jeux.

Au niveau continental et régional, la Solidarité Olympique propose aux CNO un programme d'assistance flexible pour aider leurs athlètes et équipes à se préparer aux compétitions continentales multisportives, comme les Jeux Asiatiques à Doha ou le Festival olympique de la jeunesse européenne. Sur le terrain, la Solidarité Olympique finance des projets de recherche de talents et les activités spécifiques qui permettent à de jeunes athlètes de profiter plus tôt d'un entraînement de haut niveau et de rencontrer des entraîneurs, en vue de leur participation éventuelle aux Jeux Olympiques de 2010 et 2012.

Une autre initiative a permis à la commission des athlètes du CIO de lancer un nouveau programme en février 2005 pour aider les athlètes à faire la transition entre le haut niveau sportif et le retour à la vie normale, lorsqu'ils se retirent de la compétition. Géré en coopération par le CIO et Adecco, le leader mondial du secteur des ressources humaines, ce programme est proposé à plus de 15 pays des cinq continents.

Proposer un entraînement de la plus haute qualité

Les programmes de formation des entraîneurs sont une occasion pour les CNO de former leurs entraîneurs nationaux de différentes manières et à divers niveaux. Le principal objectif est d'améliorer l'efficacité des entraîneurs dans le monde, afin qu'ils disposent des dernières connaissances scientifiques et techniques propres à satisfaire les conditions actuelles d'entraînement des athlètes. Ce soutien est proposé pour l'entraînement de base, l'entraînement individuel et au niveau national. Les programmes comprennent des stages techniques menés par des experts nommés par les Fédérations Internationales, ainsi que des bourses olympiques, afin que les entraîneurs puissent accéder à une formation de haut niveau et ensuite transmettre leurs connaissances à leurs pairs. Les CNO qui souhaitent développer leurs structures sportives et d'entraînement reçoivent également des fonds pour l'instauration d'un plan à moyen et long termes pour un sport particulier.

LE PRINCIPAL OBJECTIF EST **D'AMÉLIORER** L'EFFICACITÉ DES ENTRAÎNEURS DANS LE MONDE, AFIN QU'ILS DISPOSENT DES DERNIÈRES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES PROPRES À SATISFAIRE LES CONDITIONS ACTUELLES D'ENTRAÎNEMENT DES ATHLÈTES.



SOUTIEN AUX ATHLÈTES **EN 2005-2006**

89% des CNO participant à Turin ont bénéficié du programme destiné à la préparation de leurs athlètes

925 bourses olympiques ont été attribuées par le biais de 155 CNO en vue des Jeux à Beijing

83 subventions de soutien aux délégations

Aide fournie à 153 CNO pour préparer leurs athlètes aux Jeux continentaux et régionaux, notamment les Jeux Asiatiques à Doha, le Festival olympique de la jeunesse européenne, les Jeux Panaméricains et les Jeux Africains

133 CNO ont reçu 2012 bourses d'entraînement pour les athlètes

73 projets d'identification de talents ont été approuvés

Formation des entraîneurs
569 stages de formation de base pour les entraîneurs ont été organisés

240 bourses olympiques destinées aux entraîneurs de niveau national

83 projets pour le développement des structures sportives nationales

Gestion des CNO
75 initiatives pour développer l'administration des CNO

67 subventions aux CNO pour former du personnel

222 stages nationaux de formation pour les administrateurs sportifs

94 bourses pour des mastères en gestion sportive, dont 28 à des administratrices de CNO

58 projets d'échanges de CNO, dont 16 stages

19 forums régionaux sur les cinq continents

RENFORCER L'ADMINISTRATION ET LA GESTION DES CNO

Quatre programmes de gestion financés par la Solidarité Olympique permettent aux CNO d'affronter l'une de leurs plus grandes difficultés: comment procurer à leur personnel les connaissances et les compétences indispensables pour gérer convenablement une organisation sportive au 21^e siècle. Deux de ces programmes prennent en charge une partie des coûts de fonctionnement généraux des structures administratives des CNO et financent leurs projets d'échanges et de forums régionaux. Un autre programme est consacré aux stages de formation nationaux destinés aux administrateurs sportifs, et qui s'organisent autour du Manuel de gestion des organisations sportives olympiques, document fondamental élaboré par la Solidarité Olympique en 2005 et contenant des études de cas provenant de plus de 35 organisations sportives. Le dernier programme propose des bourses aux CNO pour le mastère exécutif en management des organisations sportives (MEMOS) en anglais, français ou espagnol.



SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Outre ces initiatives favorisant en priorité les athlètes ou la formation des entraîneurs et des administrateurs, de nombreux CNO ont encore besoin d'une orientation et de moyens pour organiser leurs activités dans d'autres domaines, notamment pour remplir leur obligations de développement et de promotion de l'idéal olympique, conformément à la Charte olympique. À cette fin, la Solidarité Olympique a mis au point des programmes qui viennent aider les CNO à promouvoir les valeurs olympiques dans leur pays respectif. Ils leur permettent de transmettre les principes fondamentaux de l'Olympisme selon leurs besoins propres, leur situation et leur culture.

La Solidarité Olympique encourage également les CNO à préserver leur histoire et patrimoine olympiques et sportifs nationaux. Lancé pour la première fois avec le plan quadriennal 2001–2004, le projet a entériné 64 initiatives de conservation. De plus en plus d'entre eux utilisent les fonds de la Solidarité Olympique pour instituer des musées et des bibliothèques ouvertes au public.

DES PROGRAMMES PERMETTENT AUX
CNO DE TRANSMETTRE LES PRINCIPES
FONDAMENTAUX DE L'OLYMPISME SELON
LEURS BESOINS PROPRES, LEUR SITUATION
ET LEUR **CULTURE.**

LA PROMOTION DE L'IDÉAL OLYMPIQUE

Subventions à 45 CNO pour assister à la 6^e Conférence mondiale sur le sport et l'environnement à Nairobi, au 11^e Congrès mondial du sport pour tous à La Havane et au 5^e Forum mondial sur le sport, l'éducation et la culture à Beijing

Subventions à 468 participants aux Sessions de l'Académie Internationale Olympique

PROMOUVOIR LE SPORT DANS LA SOCIÉTÉ

Tandis que les prouesses olympiques sont autant d'événements qui ponctuent notre histoire, chaque jour elles frappent également l'imagination de filles et de garçons, d'hommes et de femmes, de jeunes et de moins jeunes qui se rendent compte qu'eux aussi ont le droit de participer et les capacités potentielles de pratiquer un sport. C'est pour eux que le CIO travaille à:

- favoriser la santé et le développement de l'individu;
- procurer une assistance humanitaire;
- enseigner les bienfaits du sport, de l'éducation et de la culture;
- faire progresser la participation de la femme dans le sport.



A photograph of three young children sitting on a bench on a grassy soccer field. They are wearing soccer jerseys and pink bibs with numbers 14, 18, and 19. In the background, there is a soccer field with a fence and trees under a cloudy sky. A semi-transparent dark gray box is overlaid on the right side of the image, containing white text.

**ENSEIGNER LES
BIENFAITS DU SPORT,
DE L'ÉDUCATION ET
DE LA CULTURE.**

FAVORISER LA SANTÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDIVIDU

Ravagée par la guerre et les maladies, désavantagée et marginalisée, une grande partie de la population mondiale peut bénéficier du rôle que joue le sport dans l'instauration d'une société plus sûre, plus prospère et pacifique. Le sport aide à lancer des ponts entre les divisions culturelles et ethniques, à créer des emplois et des entreprises, il promeut la tolérance et la nondiscrimination, renforce l'intégration sociale et défend un style de vie sain. Engagé depuis longtemps en tant qu'organisation sociale responsable, le CIO s'efforce partout dans le monde de s'investir dans le développement du sport sur le terrain en vue de développer les activités physiques et d'améliorer le bien-être social et humain.

Le sport pour tous, pilier du Mouvement olympique continue de bénéficier d'un soutien significatif. Près de 80% des CNO participent à la course populaire de la Journée olympique, financée par les subventions de la Solidarité Olympique et de McDonald's. Nombre de CNO ajoutent des stages sur l'activité physique et le troisième âge, des festivals de la jeunesse et des opérations qui introduisent le sport sur les lieux de travail. Le 11^e Congrès mondial du sport pour tous à la Havane en 2006 s'est consacré aux besoins spécifiques des pays en développement et aux moyens les plus efficaces d'influencer les preneurs de décisions qui peuvent mettre en place des idées et des programmes de sport pour tous. Le département des sports apporte un soutien financier à 25 initiatives de CNO.



Les programmes de prévention du VIH/SIDA ont pour but d'informer et de lutter contre la discrimination et les stigmatisations. Le premier manuel de prévention du VIH/SIDA par le sport a été publié conjointement en 2005 par le CIO et l'ONUSIDA. Actuellement disponible en français, anglais, portugais et russe, et téléchargeable gratuitement sur le site Internet du CIO, ce manuel le sera également bientôt en swahili et en chinois. Des séminaires ont permis d'établir des relations de travail entre les CNO et les organisations d'aide telles que l'UNICEF, la Banque mondiale et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), afin qu'ils puissent coopérer dans leurs sphères d'activité et toucher davantage de monde.

Dans un autre programme, le CIO et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont joint leurs forces au cours des deux dernières années, afin de procurer sur le terrain des activités et des équipements sportifs aux secteurs ruraux désavantagés. Cela contribue au développement socio-économique de 19 pays et réduit d'autant l'exode vers les grandes villes.

DÉVELOPPEMENT DE LA SANTÉ ET DE L'INDIVIDU

Les effets positifs du sport sur le développement de l'individu ont bénéficié d'un appui supplémentaire en 2005, puisqu'un certain nombre d'activités ont été entreprises au titre de l'Année internationale du sport et de l'éducation physique. Le sommet des chefs d'État et de gouvernement, en un geste sans précédent dans l'histoire des Nations Unies, a inclus dans sa déclaration finale un paragraphe sur la nécessité de considérer le sport comme un facteur majeur de paix et de développement. Le président du CIO et le secrétaire général des Nations Unies ont également signé un message destiné aux CNO sur la course de la Journée olympique, ce qui représente une autre première dans l'histoire du Mouvement olympique. En outre, un département pour le sport au service de la paix et du développement a été établi au siège des Nations Unies pour soutenir les initiatives et inclure le sport dans les activités nationales des Nations Unies. Toutes ces initiatives viennent s'ajouter à l'action importante qui a cours au sein des agences spécialisées des Nations Unies lesquelles ont noué des partenariats avec le CIO en vue d'inscrire le sport dans leurs programmes de développement. Les contacts pris avec l'Union africaine et le nouveau partenariat économique pour le développement de l'Afrique portent eux aussi leurs fruits. En avril 2006, un forum «Sport source de développement» a eu lieu au Cap. C'est la première fois qu'une telle conférence avait lieu en Afrique.

LE SPORT POUR TOUS, PILIER DU
MOUVEMENT OLYMPIQUE CONTINUE DE
BÉNÉFICIER D'UN SOUTIEN SIGNIFICATIF.

Publication du manuel de prévention du VIH/SIDA en 4 langues + téléchargement gratuit sur le site

1 000 participants de 100 pays ont assisté au 11^e Congrès de Sport pour tous à La Havane

80% des CNO soutiennent les courses de la Journée olympique; participant le plus jeune: 5 mois, le plus âgé: 87 ans

Les régions rurales de 19 pays se servent du sport sur le terrain pour réduire l'exode vers les villes

Assistance humanitaire
L'aide sportive et éducative aux réfugiés bénéficie à 15 000 jeunes en Afrique

Aide en faveur du relèvement après le Tsunami par la Croix-Rouge et les CNO

Sport, éducation et culture

400 millions de jeunes Chinois participant dans 500 000 écoles

Augmentation de 20% au profit des demandes de fonds des initiatives spéciales des CNO

Réseau de 10 musées établi par le Musée Olympique pour prolonger l'impact de l'histoire et les idéaux olympiques

Femmes et sport

Réunion médias pour 16 femmes journalistes de pays en développement a obtenu un grand retentissement médiatique

Obtention d'un consensus international sur la prévention de la triade de l'athlète féminine (anorexie, ostéoporose amenorrhée)

51 femmes de cinq continents, financées par la Solidarité, ont assisté à une formation aux compétences administratives

PROCURER UNE ASSISTANCE HUMANITAIRE

Le programme sportif du CIO pour les réfugiés, mené en partenariat avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a touché des milliers de personnes, notamment de jeunes frappés par la guerre. Quatre projets lancés en collaboration avec le HCR dans les deux dernières années ont procuré une aide sportive et éducative aux réfugiés et personnes déplacées dans leur propre pays et de retour en Afrique, au Kosovo en Europe et en Amérique latine. Quelque 15 000 enfants et jeunes en ont bénéficié pour la seule Afrique.

Le CIO a également été l'une des premières organisations à fournir une assistance après le tsunami. Par le biais de la Croix-Rouge et des CNO des pays affectés pour qu'ils puissent relancer leurs activités sportives et reconstruire leurs installations et pour soutenir des projets destinés à la jeunesse. Autre geste, des équipements sportifs ont été envoyés à 19 secteurs touchés par le tsunami en Somalie. Ils ont été utilisés par la Croix-Rouge pour rassembler et faire jouer ensemble des jeunes qui s'affrontaient.



ENSEIGNER LES BIENFAITS DU SPORT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA CULTURE

Le fait que le Mouvement olympique est avant tout un mouvement éducatif n'aurait pu paraître plus évident ailleurs qu'à Beijing à l'occasion du 5^e Forum mondial sur le sport, l'éducation et la culture en novembre 2006. Co-organisé par le CIO et le BOCOG, en partenariat avec l'UNESCO, la conférence a présenté le vaste programme d'éducation olympique de la Chine. Quelque 400 millions de jeunes y prennent part dans 500 000 écoles élémentaires et secondaires, où ils apprennent l'histoire olympique et découvrent d'autres cultures et sociétés. Plusieurs universités ont désormais inclus l'éducation olympique et sportive générale dans leur programme d'enseignement et l'éducation physique est devenue un sujet de choix pour de nombreux étudiants. Ce forum dont le thème était «Le sport pour un monde en harmonie» a battu des records d'affluence. Il s'est concentré sur le rôle du sport dans la promotion de la paix mondiale et sa contribution au combat de la communauté internationale pour édifier un monde harmonieux.

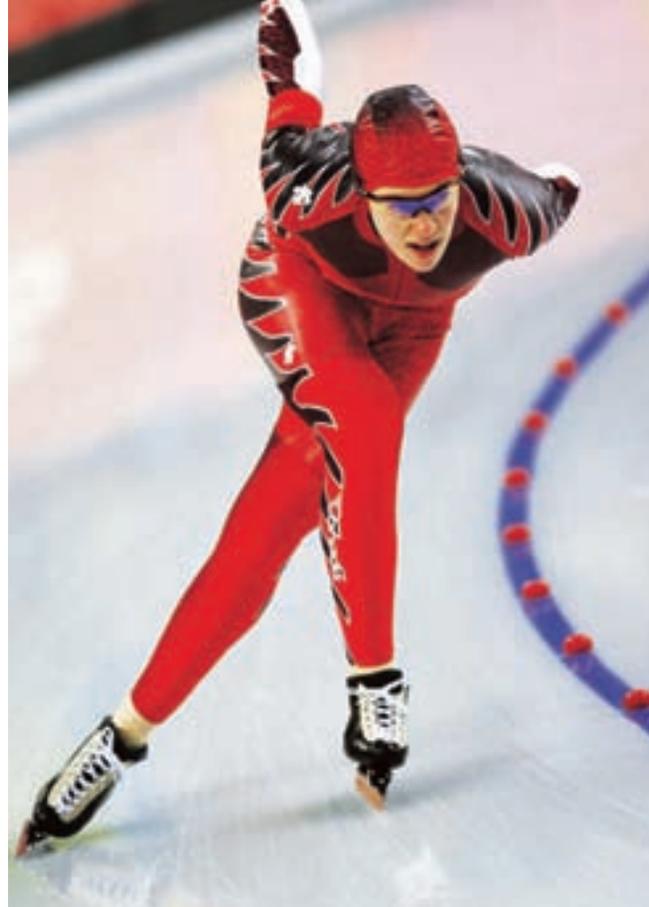
En 2006, le Musée Olympique a lancé un réseau avec dix musées du Mouvement olympique pour collaborer aux collections, à des expositions et à des programmes éducatifs qui diffuseront l'histoire et l'idéal olympiques dans le monde entier. Les expositions produites par le Musée Olympique et présentées à travers le monde ont déjà attiré entre 500 000 et 3 millions de visiteurs annuels, un chiffre qui devrait augmenter de manière significative à présent qu'un réseau organisé est en place.

FAIRE **PROGRESSER** LA PARTICIPATION DE LA FEMME DANS LE SPORT

Le CIO considère depuis longtemps la participation de la femme dans le sport, aux Jeux Olympiques et aux fonctions administratives comme l'une de ses priorités de premier ordre. Le sport est un moyen important de communication et d'émancipation qui aide les femmes et les jeunes filles à prendre conscience de leur place dans la société.

Pour aider à faire connaître la position du CIO, un atelier et une réunion d'information des médias destinés à 16 journalistes féminines de 16 pays en développement a eu lieu en 2005 en préalable à la Conférence de Macolin sur le sport et le développement, temps fort de l'Année internationale du sport et de l'éducation physique des Nations Unies. Cette rencontre a fait la promotion de la place de la femme au sein du mouvement sportif et a obtenu de larges échos dans les médias. Pour soutenir davantage les activités du CIO dans ce domaine, la section femme et sport du site web du CIO a été entièrement révisée en 2005 avec de nouvelles pages consacrées aux divers aspects de la politique d'égalité des sexes du CIO.

LE DÉPARTEMENT MÉDICAL A OBTENU EN 2005 L'AVIS CONSENSUEL **D'EXPERTS DE RENOMMÉE MONDIALE** QUANT À LA PRÉVENTION DE LA TRIADE DE L'ATHLÈTE FÉMININE, PATHOLOGIE QUI LIE ANOREXIE, OSTÉOPOROSE ET AMÉNORRHÉE.



Autre initiative importante, le département médical a obtenu en 2005 l'avis d'experts de renommée mondiale quant à la prévention de la triade de l'athlète féminine, pathologie qui lie anorexie, ostéoporose et aménorrhée. Cette déclaration consensuelle a été publiée sur l'Extranet du CIO et le site web dans l'espoir que de nouvelles recherches soient lancées sur les effets de cette triade sur les activités sportives et les éventuelles possibilités de modifier les règlements à titre préventif.

Enfin, dans le cadre du programme de développement de l'administration des CNO, la Solidarité Olympique, en 2005 et 2006, a également octroyé des bourses à 51 collaboratrices de CNO des cinq continents pour qu'elles participent à une formation administrative de quatre jours qui leur était spécialement destinée.

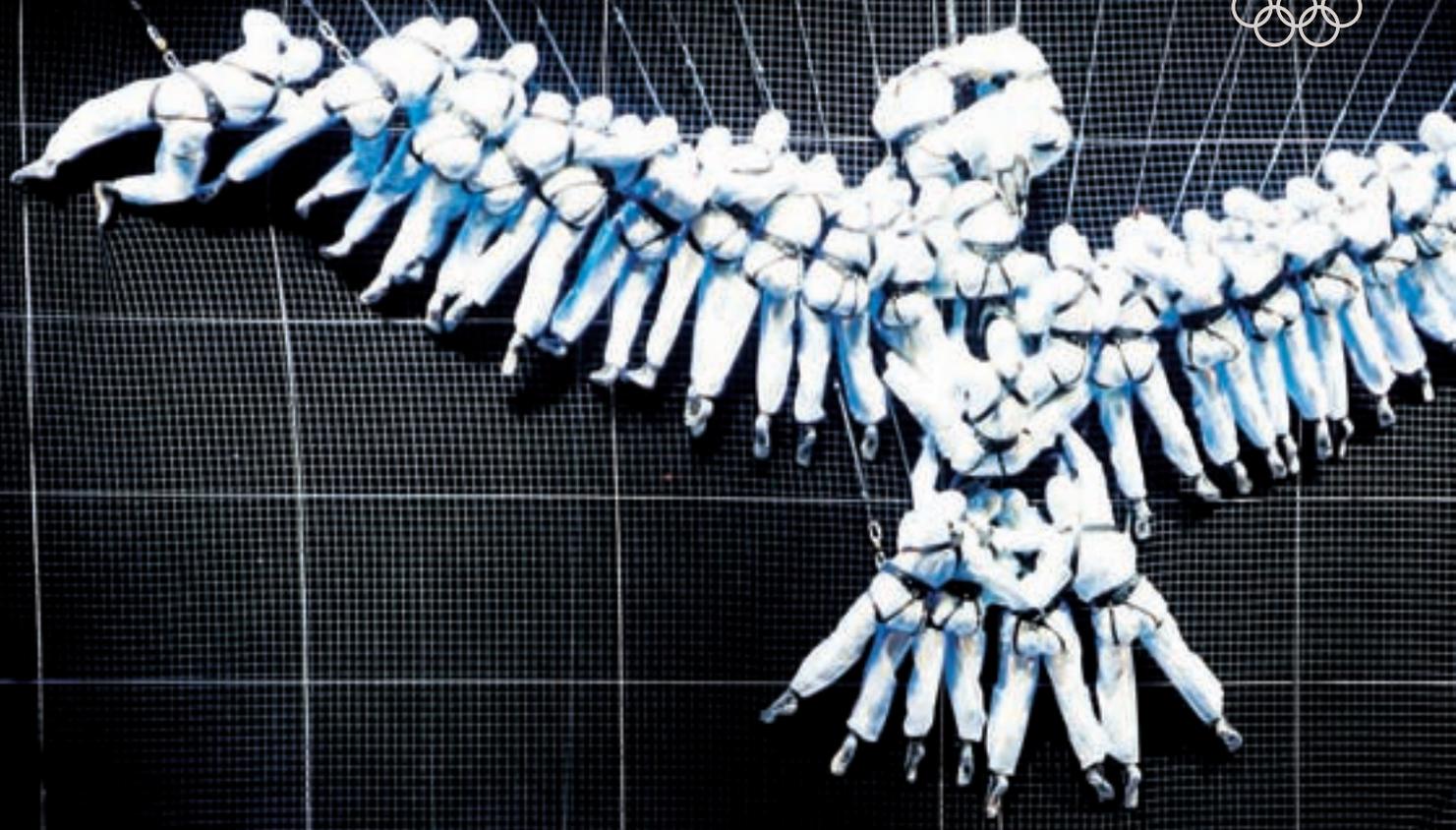
VIVRE LES VALEURS OLYMPIQUES

Les valeurs olympiques ont une signification. Elles distinguent les Jeux Olympiques de toute autre manifestation sportive et elles inspirent le Mouvement olympique. Le langage universel du sport nous enseigne comment:

- rechercher l'excellence dans tout ce que nous accomplissons;
- vivre en paix et en bonne amitié;
- nous respecter nous-mêmes, respecter les autres et les règles.

Il n'est pas sans raison qu'à la cérémonie d'ouverture des Jeux de 2006 à Turin les médias du monde entier ont diffusé une image, unique et saisissante s'il en est: la représentation symbolique d'une colombe. Ce déploiement de prouesses sportives, aussi gracieux qu'un ballet, a été regardé à travers le prisme des cinq anneaux olympiques. Et une fois que les athlètes ont quitté l'écran, ce qui reste en mémoire, c'est la vue de ces anneaux et ce qu'ils signifient pour ceux qui les chérissent.

Les valeurs olympiques représentent désormais bien des choses au point que leur pouvoir risque de se diluer. C'est dans cette perspective qu'une synergie s'est opérée au sein du Mouvement olympique en 2006 pour permettre aux valeurs olympiques d'être articulées de manière tangible. Après la consultation des autres départements du CIO, celui de la communication a énoncé ces valeurs avant de les regrouper dans un même cadre. Ce nouveau système montre clairement comment les activités du CIO sont liées aux lignes directrices et aux principes du CIO, qui désormais, s'ancrent tous à trois valeurs fondamentales: l'excellence, l'amitié et le respect.



**LES VALEURS
OLYMPIQUES
REPRÉSENTENT
DÉSORMAIS BIEN
DES CHOSES.**



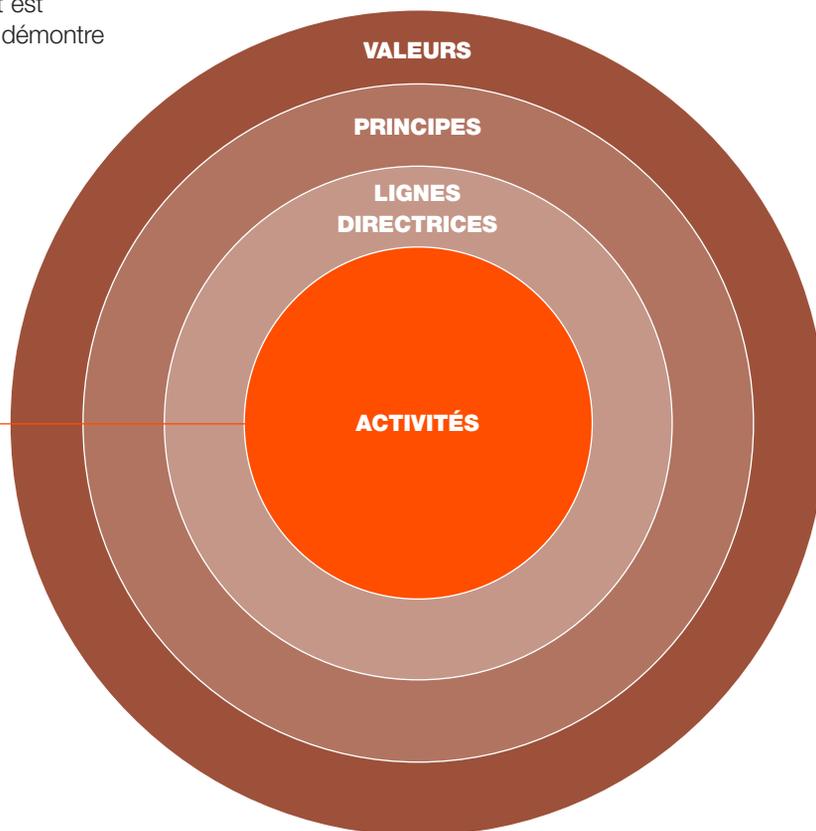
LE SYSTÈME DES VALEURS DU CIO

Valeurs olympiques en action

L'étroite connexion entre tous les éléments du système permet d'assurer que chacune des initiatives du CIO est conçue sous l'égide de ces valeurs et principes, dans le cadre de lignes directrices appropriées, et est reprise dans des activités approuvées, comme le démontre l'illustration suivante:

Activités

- Célébration des Jeux Olympiques
- Soutien aux organisations sportives
- Promotion des valeurs olympiques
- Promotion du sport dans la société
- Développement de l'organisation



Excellence

En fournissant des exemples du summum de l'exploit sportif, les Jeux Olympiques nous incitent à lutter pour faire de notre mieux dans notre vie quotidienne. Les aspects tangibles de l'excellence comprennent:

- Notre engagement à une amélioration continue, grâce à des programmes approfondis de transfert des connaissances qui aident les villes hôtes successives à tirer des enseignements et à élaborer leurs projets à partir des réalisations des Jeux Olympiques précédents.
- Notre révision systématique des sports au programme olympique pour garantir qu'ils demeurent pertinents au sein du Mouvement olympique et pour le grand public en général.
- L'élaboration d'un système de qualification pour chaque édition des Jeux Olympiques, en collaboration avec les Fédérations Internationales, afin que chaque sport se déroule correctement et de manière cohérente d'une fédération à l'autre.
- Notre usage d'outils de communication de pointe pour toucher l'audience la plus large avec des points de vue pertinents et crédibles.

Amitié

En fournissant des exemples sur la manière dont l'humanité peut surmonter les préjugés politiques, économiques, religieux et raciaux, les Jeux Olympiques nous incitent à forger des amitiés au-delà de ces différences. Les aspects tangibles de l'amitié comprennent:

- La signature des médaillés de Turin à la Trêve olympique, sous l'égide de laquelle les athlètes concourent à chaque édition des Jeux Olympiques et à laquelle l'Assemblée générale des Nations Unies apporte son soutien depuis plus de dix ans.
- Les athlètes défilant côte à côte aux Jeux Olympiques, quels que soient leur race, nationalité, sexe, leurs opinions politiques et croyances religieuses.
- Le Forum sport et paix organisé à Olympie, Grèce, avec des participants d'Israël et de Palestine.
- Les Jeux de la paix à Kinshasa, en prélude aux premières élections libres depuis soixante ans en République démocratique du Congo.
- Les programmes d'assistance humanitaire tels que l'initiative «Donner c'est gagner» qui distribue des vêtements et des équipements sportifs aux réfugiés.
- Les programmes de la Solidarité Olympique qui soutiennent les athlètes, les entraîneurs, les administrateurs et les CNO.

- Les programmes de sport pour tous qui incitent à l'activité sportive à tous les niveaux dans toutes les sociétés.
- Les campagnes de promotion qui diffusent les valeurs olympiques entre les Jeux.
- Les initiatives de culture et d'éducation qui favorisent l'expérience d'un monde plus vaste grâce au sport. Le Manuel d'éducation aux valeurs olympiques destiné aux enfants et aux jeunes a été distribué à 10 000 enfants à Delhi en 2006.

Respect

En fournissant des exemples du sens profond du respect comme leçon de vie pour l'humanité, les Jeux Olympiques nous inspirent le respect de nous-mêmes, des autres et des règles. Les aspects tangibles du respect comprennent:

- La tolérance zéro à l'égard du dopage et la détermination absolue du CIO à continuer d'être à la pointe de la lutte contre le dopage dans le sport par esprit d'équité et volonté de protéger la santé des athlètes, en collaborant étroitement à cette fin avec l'Agence Mondiale Antidopage (AMA), les comités d'organisation, les Fédérations Internationales et les Comités Nationaux Olympiques.



- Notre profond engagement à placer les athlètes au cœur du Mouvement olympique. Les athlètes sont notre raison d'être: qu'il s'agisse de répondre à leurs besoins en matière d'entraînement tout au long de leur formation, de leur assurer des terrains de jeu parfaits, d'organiser pour eux les Jeux correctement, et finalement de l'aide qui leur est accordée pour se lancer dans de nouvelles carrières au moment où ils quittent la compétition.
- Notre soutien déterminé aux femmes dans le sport, qu'elles soient athlètes, administratrices ou membres du CIO.
- Notre action en faveur de programmes environnementaux, mesurée par de rigoureux rapports sur l'impact des Jeux Olympiques, afin de laisser un héritage durable.
- La reconnaissance de notre responsabilité sociale dans la chaîne de production des biens fournis à l'occasion des Jeux Olympiques et plus largement au sein du Mouvement olympique.

LE POUVOIR DES VALEURS

En faisant la démonstration de qui nous sommes et de ce que nous défendons, les valeurs olympiques maximisent notre association avec certaines des institutions et des entreprises les plus en vue du monde actuel et rapportent des bénéfices significatifs au Mouvement olympique. Par exemple, lors de sa première visite au siège du CIO en 2006, Kofi Annan, alors secrétaire général des Nations Unies, a lancé l'idée d'une nouvelle série d'initiatives édifiantes de paix par le sport. En conséquence, le CIO a élaboré et mis en place des programmes avec les forces de maintien de la paix au Libéria et en République démocratique du Congo. Ces projets ont eu pour but de favoriser un dialogue entre les communautés et de soulager et divertir par le sport les jeunes et la population en général.

Autre exemple, en combinant les valeurs de la marque olympique avec le pouvoir du marketing des sponsors mondiaux, il est possible de diffuser l'idéal olympique dans le monde entier. Les Jeux Olympiques offrent aux sponsors tous les atouts d'une marque sans rivale. Les valeurs olympiques, du fait de leur pertinence pour les réalisations humaines, représentent de puissantes fondations sur lesquelles les sponsors peuvent édifier, renforcer et promouvoir leurs propres marques. En échange, ils aident à fournir les ressources nécessaires à davantage de pays pour la formation des délégations olympiques et l'envoi d'athlètes aux Jeux. Les sponsors mondiaux trouvent des moyens nouveaux et novateurs de soutenir les athlètes, de contribuer au fonctionnement de la manifestation et de promouvoir l'idéal olympique.

Les sponsors mondiaux reflètent également la nature globale du Mouvement olympique. Les 12 sponsors mondiaux des Jeux de 2006 à Turin ont leur siège dans sept pays sur trois continents: il s'agit de Coca-Cola, Atos Origin, GE, Kodak, Lenovo, Manulife, McDonald's, Omega, Panasonic, Samsung, Visa International et Johnson &

Johnson, devenu le premier sponsor de produits de soins généraux. Sur ces 12 compagnies, Coca-Cola a établi le record du plus long partenariat d'entreprise. Après avoir rejoint le programme TOP lors de son lancement en 1985, la société a signé un accord en 2006 qui prolonge sa participation jusqu'en 2020. Omega et Atos Origin ont reconduit la leur jusqu'en 2012.

L'appel universel des Jeux Olympiques se reflète également dans la vente des droits de diffusion des prochaines éditions des Jeux Olympiques. Au Canada, les droits des Jeux de 2012 à Londres ont été attribués à Bell Globemedia/Rogers Media pour USD 153 millions, soit une augmentation de 110%. La société coréenne *Seoul Broadcasting System* (SBS) paiera USD 33 millions pour retransmettre les Jeux de 2010 à Vancouver et les Jeux de 2012 à Londres. SBS a également souscrit un contrat de USD 39,5 millions pour les Jeux de 2014 et 2016. L'ASBU (Union de diffusion des États arabes) s'est, pour sa part, engagée à verser USD 21 millions pour retransmettre les Jeux de 2012 à Londres, soit une augmentation significative depuis l'accord signé pour les Jeux de 2008 à Beijing. Le marché porte sur la retransmission dans 12 pays du Moyen-Orient sur toutes les plateformes et dans toutes les langues.

Il ne fait pas de doute que les valeurs olympiques d'excellence, d'amitié et de respect, vont bien au-delà des terrains de jeu et dépassent également les cœurs et les esprits des athlètes olympiques. Il s'agit d'idéaux universels qui renforcent l'humanité en chacun de nous. Ces valeurs posent le sport en modèle d'harmonie et nous montrent ce qui est possible lorsque le monde se rassemble en une seule société pour assister à la réalisation du potentiel de l'individu et célébrer la dignité humaine sur une scène mondiale.

ACCROÎTRE LA CULTURE DE SERVICE

Alors que le fonctionnement des Jeux affiche un objectif client de plus en plus marqué, il en va de même pour l'administration du CIO. Avec le renforcement de sa gouvernance d'entreprise, de son rôle de chef de file et de son orientation vers la performance, l'administration du CIO est devenue une organisation de pointe, capable de proposer les meilleurs services possibles à ses partenaires. Elle a fait d'importants progrès au cours des deux dernières années en vue de:

- moderniser ses pratiques de gestion;
- créer une organisation orientée vers la performance;
- renforcer ses compétences essentielles.





RENFORCER LES
COMPÉTENCES
ESSENTIELLES.

MODERNISER SES PRATIQUES DE GESTION

Le CIO a continué de mettre en place les fondations d'une solide gouvernance d'entreprise, en réponse à la série d'audits lancée par le président Rogge peu de temps après sa prise de fonctions en 2001. Un comité d'audit et une fonction d'auditeur interne ont été instaurés pour minimiser les risques et assurer que les politiques et les procédures approuvées par la commission exécutive sont effectivement mises en pratique. Le nouveau poste d'auditeur interne sera pourvu en 2007.

Dans le secteur de la gestion des risques, une police d'assurance pour trois ans en cas d'annulation des Jeux, pour ceux qui auront lieu en 2008, 2010 et 2012, obtenue à des tarifs compétitifs, a été souscrite en 2006. Des travaux sont également en cours pour préparer un plan anti-sinistre complet, qui permettra d'assurer la continuité du fonctionnement de l'entreprise.

Le CIO a également investi de manière significative dans des infrastructures, notamment dans le secteur de la conservation et de la récupération des informations, et pour rationaliser sa communication. Un plan directeur de la technologie de l'information répondra aux besoins de la stratégie de fonctionnement du CIO. Un programme ambitieux, le 3Net, qui intègre tous les biens situés sur Internet – le site web externe, l'Intranet et les Extranets du marketing et des Comités Nationaux Olympiques – a été lancé en 2005. L'organisation a également décidé



de remplacer son système de planification des ressources d'entreprise (ERP) par une nouvelle version en vue d'améliorer les informations de gestion financière. La migration vers ce nouveau système interviendra en 2007. Un système de gestion documentaire intégré et la base d'adresses ont été étendus à l'ensemble de l'organisation, en vue de faciliter la collaboration et le travail d'équipe. Le Musée Olympique élabore actuellement des plans pour améliorer la technologie de gestion de toutes ses réservations, sa billetterie et ses services des manifestations. Ce changement fait partie d'objectifs plus vastes de productivité et de réduction des coûts.

CRÉER UNE ORGANISATION ORIENTÉE VERS LA PERFORMANCE

Deux fonctions introduites en 2005 à la direction générale intègrent davantage les 13 départements et autres entités du CIO, tout en renforçant la collaboration entre chacune des fonctions. La fonction «planification stratégique et développement» a institué une nouvelle procédure de planification qui accorde mieux les objectifs des départements aux perspectives d'ensemble du CIO, fournit une vision générale transparente des activités, des projets et des budgets, et renforce l'engagement à tous les niveaux de l'organisation. L'insistance renouvelée sur les compétences de gestion de projets, complétée par une formation adéquate, a également accru la capacité de l'administration à faire des choix collectifs sur les priorités et le partage des ressources, dans le but de produire des projets interdépartementaux complexes.

Pour renforcer ce nouvel environnement orienté vers la performance, une fonction des ressources humaines repensée a introduit une procédure d'évaluation formelle, amélioré la formation à la gestion et la communication interne, et actualisé les politiques du personnel.



...INTÈGRENT DAVANTAGE LES 13 DÉPARTEMENTS
ET AUTRES ENTITÉS DU CIO, TOUT EN
RENFORÇANT LA COLLABORATION ENTRE
CHACUNE DES FONCTIONS.

RENFORCER LES COMPÉTENCES ESSENTIELLES

Pour mieux cerner ses opérations, le CIO a poursuivi sa réorganisation et la rationalisation de son administration sous la conduite de son directeur général. En 2005, deux fonctions essentielles ont été reprises en interne pour renforcer les capacités dirigeantes du CIO par rapport à ses principaux partenaires. La filiale des services de connaissances sur les Jeux Olympiques (OGKS) a été intégrée dans le département des Jeux, et elle travaille désormais en partenariat avec les départements de la technologie et de la gestion de l'information pour rationaliser les programmes de transfert de connaissances. Les activités de marketing ont été encore plus regroupées après que le CIO a acquis Meridian Marketing Services SA (renommé depuis services télévision et marketing du ou CIO TMS), ce qui a réintroduit toutes les fonctions de marketing et de négociation des droits de diffusion en interne au sein de cette filiale qui appartient entièrement au CIO. Ce changement réalise les synergies de toutes les fonctions ayant trait aux revenus et à la marque.



CE PASSAGE D'UN COMPORTEMENT AUTONOME À L'INTERDÉPENDANCE A EXIGÉ UNE PROFONDE RÉFLEXION AU SEIN DE L'ORGANISATION TOUT ENTIÈRE QUI N'EST PAS ENCORE ACHEVÉE.

Par ailleurs, en 2005 également, le CIO a décidé de prendre la responsabilité de la fonction de diffuseur hôte en créant la société *Olympic Broadcasting Services SA* (OBS) avec des filiales à Madrid et dans les villes hôtes.

Le département des finances et de l'administration a fait l'objet d'une complète restructuration. Outre la création d'une nouvelle section: protocole, gestion des manifestations et hospitalité, certains secteurs existants ont été repensés. Au sein de la section des finances, la tâche jusqu'alors scindée en trois domaines a été regroupée en une seule fonction financière, ce qui permet davantage d'efficacité de ce service ainsi rationalisé. De même, les équipes logistique et technique auparavant réparties sur différents sites du CIO ont été regroupées afin là aussi de répondre par un service unique et général aux attentes des clients internes. Cette nouvelle structure a permis aux quatre départements qui ont quitté Vidy pour la Maison du Sport International d'être opérationnels après seulement quatre jours d'installation. Le département de la technologie, également, a regroupé ses services en un seul, reliant ainsi toutes les bases administratives à une seule source de technologie.

Le Musée Olympique a opté pour une nouvelle orientation privilégiant la «qualité à la quantité» dans la gestion de ses biens patrimoniaux et l'exposition de nouvelles pièces. Il consacre en effet davantage d'espace à des expositions sur des sujets fondamentaux tels que le fair-play et le mental du champion qui ont acquis la faveur du public, et il a décidé de réduire ses activités de collecte afin de pouvoir indexer et retrouver ses possessions plus rapidement.

Enfin, pour renforcer l'efficacité de son administration et continuer à respecter son budget et la taille de ses effectifs, le CIO s'est attaché à recruter moins de personnes, mais avec des compétences plus élevées.

Ce passage d'un comportement autonome à l'interdépendance a exigé une profonde réflexion au sein de l'organisation tout entière qui n'est pas encore achevée. Le service et les niveaux de services aux partenaires ont été définis. Les procédures communes d'intendance ont été combinées un seul système partagé, accélérant le service rendu. Désormais, avec une nouvelle raison d'être et de nouvelles perspectives qui s'offrent à elle, l'administration fait preuve d'une volonté de collaboration et de partenariat plus élevée.



L'HÉRITAGE OLYMPIQUE

L'absence de bordure sur le drapeau olympique n'est pas sans raison. Les frontières définissent des limites extérieures à ce qui nous pouvons créer, mais notre vision ne connaît pas de frontières.

Comme les cinq anneaux entrelacés au centre du drapeau, nous sommes **unis** par-delà les continents dans une culture de **collaboration**. Ensemble, nous travaillons à **éduquer** les jeunes par le sport. Ensemble, nous travaillons à bâtir un **héritage** durable.



ENSEMBLE, NOUS PARTAGEONS LE RÊVE D'UN **MONDE** MEILLEUR.

Le CIO est fier de conduire le Mouvement olympique. Nous invitons tous ceux qui partagent notre vision à la poursuivre avec nous. Le Mouvement olympique appartient à tous.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION ET ÉTATS FINANCIERS CUMULÉS 2005–2006

Rapport des auditeurs	57
États de la situation financière cumulée aux 31 décembre 2006 et 2005	58
États des activités cumulées pour les exercices se terminant aux 31 décembre 2006 et 2005	59
Tableau de financement cumulé pour les exercices se terminant aux 31 décembre 2006 et 2005	60
État du mouvement des fonds cumulés pour les exercices se terminant aux 31 décembre 2006 et 2005	61
Annexes aux états financiers cumulés pour les exercices se terminant aux 31 décembre 2006 et 2005	62



RAPPORT DES AUDITEURS

À la commission exécutive et Session du Comité International Olympique de Lausanne

Nous avons vérifié les états financiers cumulés ci-joint du Comité International Olympique au 31 décembre 2005, comprenant l'état de la situation financière à cette date et l'état des activités y relatifs, le tableau de financement et l'état du mouvement des fonds pour l'exercice se terminant à cette date et l'annexe aux états financiers cumulés présentés aux pages 58 à 80.

La responsabilité de l'établissement des états financiers cumulés incombe à la commission exécutive du Comité International Olympique. Notre mission consiste à émettre une appréciation sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que nous planifions et effectuions l'audit de manière telle que des anomalies significatives dans les états financiers puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Un audit comprend la vérification par sondages de la justification des chiffres et autres indications figurant dans les états

financiers. Un audit comprend également une appréciation des normes comptables utilisées, un examen des estimations établies par la direction, ainsi qu'une analyse critique de la présentation des comptes dans leur ensemble. Nous sommes d'avis que notre audit constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, ces états financiers cumulés donnent une image fidèle de la situation financière cumulée du Comité International Olympique au 31 décembre 2006, et des résultats de ses activités, des flux de fonds et du mouvement des fonds pour l'exercice se terminant à cette date, conformément aux normes comptables internationales (IFRS).

PricewaterhouseCoopers SA

F. Roth
Réviseur responsable
Lausanne, le 26 avril 2007

E. Hamoir
Auditeur en charge

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CUMULÉE

AUX 31 DÉCEMBRE 2006 ET 2005 (EN MILLIERS DE DOLLARS US)

	Notes	2006	2005
ACTIFS			
ACTIFS LIBREMENT DISPONIBLES			
Actifs circulants			
Liquidités	4	226 765	94 400
Actifs financiers à la juste valeur par le biais de l'état des activités	5	325 057	187 072
Débiteurs et autres actifs circulants	6	<u>131 537</u>	<u>143 315</u>
		<u>683 359</u>	<u>424 787</u>
Actifs immobilisés			
Immobilisations financières	5	191 973	266 750
Immobilisations corporelles	7	<u>115 432</u>	<u>100 647</u>
		<u>307 405</u>	<u>367 397</u>
ACTIFS NON LIBREMENT DISPONIBLES			
Dépôts bancaires bloqués et acomptes sur droits de télévision détenus en fiducie	8	<u>195 215</u>	<u>282 748</u>
Total actifs		<u><u>1 185 979</u></u>	<u><u>1 074 932</u></u>
PASSIFS ET SOLDE DES FONDS			
Engagements à court terme			
Créanciers et charges à payer	9	92 869	80 293
Avances, dépôts de garantie et revenus différés relatifs aux Jeux Olympiques, net	10	–	154 989
Fonds réservés	11	<u>19 646</u>	<u>19 995</u>
		<u>112 515</u>	<u>255 277</u>
Engagements à long terme			
Avances, dépôts de garantie et revenus différés relatifs aux Jeux Olympiques, net	10	227 469	142 849
Autres revenus différés et dettes à long terme		15 667	5 880
Fonds réservés	11	37 494	21 342
Engagements de prévoyance	12	<u>736</u>	<u>2 537</u>
		<u>281 366</u>	<u>172 608</u>
Solde des fonds			
Non affectés		631 564	513 076
Affectés		140 400	115 554
Différences de conversion cumulées		<u>20 134</u>	<u>18 417</u>
		<u>792 098</u>	<u>647 047</u>
Total passifs et solde des fonds		<u><u>1 185 979</u></u>	<u><u>1 074 932</u></u>

Les notes figurant dans les pages 62 à 80 font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS DES ACTIVITÉS CUMULÉES POUR LES EXERCICES

SE TERMINANT AUX 31 DÉCEMBRE 2006 ET 2005 (EN MILLIERS DE DOLLARS US)

	Notes	2006	2006	Total	2005
		Non affectés	Affectés		
REVENUS					
Droits de télévision	13	830 844	–	830 844	–
Droits de marketing pour le programme TOP	14	268 390	–	268 390	176 237
Autres droits		27 433	–	27 433	6 855
Autres revenus		5 204	653	5 857	5 871
		<u>1 131 871</u>	<u>653</u>	<u>1 132 524</u>	<u>188 963</u>
DÉPENSES					
Coûts centraux administratifs et opérationnels	15	<u>80 565</u>	<u>2 851</u>	<u>83 416</u>	<u>80 598</u>
Dépenses relatives aux Jeux Olympiques, subventions et projets spéciaux					
Dépenses relatives aux Jeux Olympiques	16	34 569	–	34 569	–
Bourses et subventions		3 192	–	3 192	2 854
Fonds réservés pour allocation	11	33 082	–	33 082	–
Programme de la Solidarité Olympique	17	–	51 768	51 768	44 918
Projets spéciaux		840	–	840	723
		<u>71 683</u>	<u>51 768</u>	<u>123 451</u>	<u>48 495</u>
Distribution de droits aux COJO, USOC et FI					
Télévision	13	686 934	(73 346)	613 588	–
Marketing du programme TOP	14	238 753	–	238 753	137 070
		<u>925 687</u>	<u>(73 346)</u>	<u>852 341</u>	<u>137 070</u>
Excédent de revenus (dépenses) avant revenus financiers		53 936	19 380	73 316	(77 200)
Revenus financiers, net	18	64 552	5 466	70 018	44 362
Excédent de revenus (dépenses)		<u>118 488</u>	<u>24 846</u>	<u>143 334</u>	<u>(32 838)</u>

Les notes figurant dans les pages 62 à 80 font partie intégrante des états financiers.

TABLEAUX DE FINANCEMENT CUMULÉS POUR LES EXERCICES

SE TERMINANT AUX 31 DÉCEMBRE 2006 ET 2005 (EN MILLIERS DE DOLLARS US)

	2006	2005
Activités opérationnelles		
Excédent de revenus (dépendances) avant revenus et charges de financement	143 334	(32 838)
Ajustements pour:		
• Excédent des revenus liés aux droits de télévision sur les distributions	(217 256)	–
• Allocations aux fonds réservés	33 082	–
• Reconnaissance des revenus et charges différés liés aux JO, net	14 062	4 756
• Revenu financier, net	(70 018)	(44 362)
• Amortissements	6 543	6 158
• Différences de change	3 399	(5 903)
	<u>(86 854)</u>	<u>(72 189)</u>
Variations des:		
• Revenus et dépenses relatifs aux Jeux Olympiques, net	3 134	17 000
• Dépôts de garantie relatifs aux Jeux Olympiques, net	(5 110)	4 103
• Débiteurs et autres actifs circulants	13 788	(30 948)
• Créanciers et charges à payer	23 738	(36 540)
	<u>35 550</u>	<u>(46 385)</u>
Encaissement et répartition des droits de télévisions		
• Encaissements d'avances relatives aux Jeux Olympiques	644 710	330 568
• Versement d'avances relatives aux Jeux Olympiques	(509 909)	(185 674)
• Utilisation des fonds réservés	(20 455)	(17 525)
• Variation des acomptes sur droits de télévision détenus en fiducie	53 308	(54 432)
	<u>167 654</u>	<u>72 937</u>
Intérêts reçus	39 905	22 238
Intérêts payés	(1 027)	(1 107)
	<u>38 878</u>	<u>21 131</u>
Liquidités nettes générées par les activités opérationnelles	<u>155 228</u>	<u>(24 506)</u>
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(16 941)	(5 872)
Acquisition d'actifs financiers à la juste valeur par le biais de l'état des activités	(240 601)	(234 366)
Vente d'actifs financiers à la juste valeur par le biais de l'état des activités	200 117	76 360
Liquidités nettes utilisées pour les activités d'investissement	<u>(57 425)</u>	<u>(163 878)</u>
Augmentation/(diminution) des liquidités	<u>97 803</u>	<u>(188 384)</u>
Mouvement des liquidités		
Au début de l'exercice	255 520	442 120
Augmentation/(diminution)	97 803	(188 384)
Effets des modifications des cours de change	337	1 784
À la fin de l'exercice	<u>353 660</u>	<u>255 520</u>
Définition des liquidités pour les besoins du tableau de financement		
Liquidités (note 4)	226 765	94 400
Dépôts bancaires bloqués (note 8)	126 895	161 120
	<u>353 660</u>	<u>255 520</u>

Les notes figurant dans les pages 62 à 80 font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES MOUVEMENTS DES FONDS CUMULÉS POUR LES EXERCICES

SE TERMINANT AUX 31 DÉCEMBRE 2006 ET 2005 (EN MILLIERS DE DOLLARS US)

	Fonds non affectés	Fonds affectés	Différences de conversion cumulées	Total
Solde au 1er janvier 2005	502 080	159 388	63 861	725 329
Différence de conversion	–	–	(45 444)	(45 444)
Excédent de revenus/(dépenses) reconnu dans l'état des activités	<u>10 996</u>	<u>(43 834)</u>	<u>–</u>	<u>(32 838)</u>
Solde au 31 décembre 2005	513 076	115 554	18 417	647 047
Différence de conversion	–	–	1 717	1 717
Excédent de revenus reconnu dans l'état des activités	<u>118 488</u>	<u>24 846</u>	<u>–</u>	<u>143 334</u>
Solde au 31 décembre 2006	<u><u>631 564</u></u>	<u><u>140 400</u></u>	<u><u>20 134</u></u>	<u><u>792 098</u></u>

Les notes figurant dans les pages 62 à 80 font partie intégrante des états financiers.

1. ACTIVITÉ

Le Comité International Olympique (CIO), domicilié à Lausanne, Suisse, est une organisation internationale non-gouvernementale à but non-lucratif, à forme d'association dotée de la personnalité juridique. Son siège social est situé au Château de Vidy. La mission du CIO est de diriger le Mouvement olympique en conformité avec la Charte olympique. Le Mouvement olympique comprend les organisations, athlètes et autres personnes qui ont accepté d'être guidés par la Charte olympique, y compris, en plus du CIO, les Fédérations Internationales (FI), les Comités Nationaux Olympiques (CNO) incluant le comité olympique des États-Unis d'Amérique (USOC) et les comités d'organisation des Jeux Olympiques (COJO).

Les revenus du Mouvement olympique sont en grande partie générés par des redevances sur les droits de télévision relatifs aux Jeux Olympiques, mais aussi par l'exploitation commerciale du symbole olympique et des emblèmes olympiques. L'allocation des revenus entre les organisations du Mouvement olympique est généralement effectuée sur une base contractuelle pour le CIO, l'USOC et les COJO, alors qu'elle est négociée avec le CIO sur une base continue pour les FI, les CNO et la SO.

En plus des activités du CIO, ces états financiers cumulés comprennent les activités des organisations et programmes suivants:

- Le Musée Olympique (MO), une fondation régie par, es règles du Code Civil suisse. Le CIO lui a confié la tâche de dépeindre l'histoire et le développement du Mouvement olympique au fil des années et d'associer plus étroitement le Mouvement olympique avec l'art et la culture, aussi bien pour les spécialistes que pour le public en général.
- La Fondation Olympique (FO), une fondation régie par les règles du Code Civil suisse. Le CIO lui a confié la tâche de soutenir les activités du Mouvement olympique dans les domaines de la culture, de l'éducation et du sport.
- La Solidarité Olympique (SO), un programme développé conjointement par le CIO et les Comités Nationaux Olympiques (CNO). Son but est de fournir assistance aux CNO officiellement reconnus, plus particulièrement les plus démunis, pour qu'ils puissent accomplir leur mission et faire connaître les idéaux du Mouvement olympique.

- IOC Television and Marketing Services SA (IOC TMS), une société qui gère le programme international de parrainage du CIO, les diverses activités marketing ainsi que les activités liées aux droits télévisuels et autres médias, dont la FO détient 100% des parts.
- Le programme olympique (TOP), le programme international de parrainage du CIO géré par IOC TMS.
- Olympic Broadcasting Services SA (OBS), une société qui fournira tous les services relatifs à l'établissement et à la gestion de la fonction "Host Broadcast" des Jeux Olympiques et dont la FO détient 99% des parts. Au 31 décembre 2006, la part des actionnaires minoritaires s'élevait à USD 10 739 (USD 2 888 au 31 décembre 2005).
- La société Olympic Games Knowledge Services OGKS SA (OGKS), une société spécialisée dans le transfert des connaissances d'un COJO à l'autre, dont 100% des parts étaient détenues par la FO. L'activité de OGKS a été transférée au CIO durant l'année 2005 et la société a été liquidée en 2006.

Les activités du MO, de la FO, de la SO, de IOC TMS, du programme TOP, de OBS ont été cumulées avec celles du CIO (ensemble, le CIO ou le groupe) étant donné que ce dernier détient le contrôle du conseil de chaque organisation et programme.

Une participation de 33,3% dans la Maison du Sport International SA, Lausanne, détenue par la FO est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

2.

BASE DE PRÉSENTATION ET RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS

A. Bases de présentation

Les états financiers cumulés sont établis sur la base et en conformité avec les normes comptables International Financial Reporting Standard (IFRS). Les principes comptables essentiels sont décrits ci-dessous et ont été appliqués de manière consistante aux cours des périodes présentées, sauf stipulation contraire. Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat et des instruments financiers dérivés, lesquels sont présentés à leur juste valeur. Les transactions et les soldes entre les organisations et programmes qui sont inclus dans les comptes cumulés ont été éliminés.

La préparation des états financiers en conformité avec les IFRS suppose le recours à des estimations comptables et nécessite l'exercice d'arbitrage dans le cadre de l'application des règles comptables. En particulier, des hypothèses déterminantes sont utilisées pour la détermination des obligations inhérentes au plan de prévoyance à primauté de prestation (note 12).

Amendements aux normes publiées entrant en vigueur en 2006

L'IAS 19 (amendement), avantages du personnel, est applicable obligatoirement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006. Elle a conduit à modifier le format et l'étendue des informations présentées dans les comptes.

Les autres standards, amendements ou interprétations entrés en vigueur en 2006, n'ont pas d'impact pour le CIO. Le CIO n'a adopté par anticipation aucun standard, amendement ou interprétation.

Interprétation de normes existantes non encore entrées en vigueur et qui n'ont pas été adoptées par anticipation par le groupe

Certains nouveaux standards ou des modifications et interprétations des standards actuels ont été annoncés et seront applicables pour les périodes comptables s'ouvrant le ou après le 1^{er} janvier 2007 ou pour des périodes ultérieures lorsque le groupe ne fait pas le choix de l'application anticipée de ces changements. Le groupe considère pour l'instant que seuls les éléments suivants seront susceptibles d'avoir un impact sur ses états financiers cumulés:

IFRS 7 instruments financier: annexe aux comptes annuels et modification complémentaire à IAS 1, présentation des états financiers informations à fournir (applicable à compter du

1^{er} janvier 2007): ce standard prévoit de nouvelles informations complémentaires à faire figurer dans les annexes en vue d'étoffer les notes concernant les instruments financiers. Les modifications de IAS 1 requièrent des informations dans l'annexe aux comptes annuels concernant la gestion et l'état des placements du groupe.

Ces états financiers cumulés ont été approuvés par la commission exécutive du CIO le 26 avril 2007.

Les chiffres présentés dans les états financiers cumulés sont en USD en raison du caractère international des activités du CIO, et du fait que les revenus sont également majoritairement libellés dans cette monnaie.

Les droits de télévision sont collectés en USD, EUR et AUD. La redistribution de ces mêmes droits est effectuée en USD et EUR.

Les actifs non librement disponibles représentent des avances sur droits de télévision reçues et des dépôts de garantie effectués par les COJO. Ces fonds sont placés en dépôts bancaires ou détenus en fiducie (trust).

Le solde des fonds inclut les fonds affectés qui sont alloués au financement du programme de la Solidarité Olympique.

B. Conversion des monnaies étrangères

L'état des activités du MO, de IOC TMS, de OBS et de OGKS, lesquels utilisent le franc suisse comme monnaie de référence, a été converti en dollars US au taux moyen de l'année (USD/CHF 1.25 en 2006 et USD/CHF 1.25 en 2005) et l'état de la situation financière a été converti au taux prévalant au 31 décembre (USD/CHF 1.22 en 2006 et USD/CHF 1.32 en 2005). Les différences de change résultant de cette conversion ont été portées à l'état du mouvement des fonds.

A compter du 1^{er} janvier 2006, la monnaie fonctionnelle de la FO qui était jusqu'alors le franc suisse a été changée pour le dollar US en raison de l'accroissement de son activité de gestion de trésorerie pour le compte du CIO.

Les revenus et dépenses en monnaies étrangères sont comptabilisés aux taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes générés par le règlement de ces transactions et par la conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères, sont comptabilisés dans l'état des activités. Les éléments non monétaires libellés en monnaies étrangères, qui sont évalués au coût historique, sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date de la transaction.

C. Liquidités

Les liquidités incluent les comptes de trésorerie et les dépôts bancaires exigibles ainsi que les autres placements liquides ayant une échéance initiale inférieure ou égale à trois mois.

D. Actifs financiers

Le groupe définit ses actifs financiers selon les catégories suivantes: actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat et prêts et créances. La distinction est liée à l'objet pour lequel l'actif financier a été acquis. La direction décide de la classification des actifs financiers au moment de leur comptabilisation et remet en cause cette désignation à chaque date d'arrêté des comptes.

a) Actifs financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Un actif financier est ainsi défini s'il est acquis en vue d'être vendu à court terme ou s'il est ainsi qualifié par la direction. Les instruments dérivés sont également inclus dans cette catégorie. Les actifs de cette catégorie sont considérés comme actifs circulants si leur cession est prévue dans les 12 mois suivant la date de clôture de l'exercice.

b) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés ayant des conditions de paiement fixes et évaluables, non cotés sur un marché public. Ils sont inclus dans les actifs circulant sauf si leur échéance se situe plus de 12 mois après la date de clôture de l'exercice. Dans ce dernier cas, ils sont classifiés parmi les immobilisations.

Les acquisitions et cessions de placements sont enregistrées à la date de leur règlement. Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et les coûts d'acquisition sont enregistrés dans l'état des activités. Ils sont par la suite maintenus à leur juste valeur. Les placements ne sont plus comptabilisés à compter de la date à laquelle le droit de percevoir des fonds qui leur est attaché est expiré ou a été cédé ou lorsque le CIO a transféré quasiment tous les droits et risques qui leurs sont attachés. Les prêts et créances sont reconnus au coût diminué des amortissements pratiqués selon la méthode des intérêts effectifs.

Les gains et les pertes provenant des réévaluations des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, y compris les intérêts et les revenus de dividendes, sont présentés dans l'état des activités parmi les revenus financiers, net au cours de la période concernée.

E. Dépenses et revenus différés

Les revenus et les dépenses relatifs aux Jeux Olympiques qui n'ont pas encore eu lieu sont différés et reconnus dans l'état des activités lors de l'achèvement complet des Jeux Olympiques, y compris certaines dépenses relatives à des projets qui profitent à plusieurs Jeux Olympiques. Les revenus et les dépenses encourus en relation avec le programme TOP sont différés pour les éléments se rapportant aux futurs programmes TOP quadriennaux. De plus, certaines sommes relatives aux contributions reçues et payables aux COJO sous forme de valeurs en nature en vertu du programme TOP sont différées et reconnues dans l'année des Jeux Olympiques.

F. Immobilisations corporelles

Les immeubles, les installations et aménagements immobiliers, les meubles, les équipements ainsi que les systèmes d'information et les matériels de radio-télédiffusion sont comptabilisés au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les matériels de radio-télédiffusion sont amortis en fonction de leur utilisation au cours des Jeux Olympiques et des Jeux de l'Olympiade une année sur deux.

Les amortissements des autres catégories d'immobilisations corporelles sont calculés selon la méthode linéaire et basés sur la durée de vie utile des immobilisations définie comme suit:

Immeubles	50 ans
Installations immobilières	25 ans
Aménagements immobiliers, meubles et équipements	4 à 10 ans
Systèmes d'information	5 ans

Les terrains et les collections sont comptabilisés au coût d'acquisition et ne font pas l'objet d'amortissements.

Les nouvelles installations et les rénovations importantes sont capitalisées, notamment en ce qui concerne les matériels de télédiffusion; l'entretien, les réparations et les remplacements mineurs sont comptabilisés dans l'état des activités au moment où ils interviennent.

G. Obligations du fonds de prévoyance

Le groupe finance plusieurs plans de prévoyance pour les employés des entités suivantes en Suisse: CIO, MO, FO et IOC TMS. Ces plans sont de type cash-balance plan, assimilés à des plans en primauté de prestations pour le traitement selon la norme comptable. Les actifs de ces plans de prévoyance sont détenus dans un fonds séparé et indépendant des actifs du groupe. Ces plans de prévoyance sont évalués annuellement par un actuaire indépendant. La méthode du coût unitaire projeté est utilisée pour le calcul des engagements de prévoyance et le coût annuel. Au 1^{er} septembre 2005, les plans de prévoyance ont été modifiés. Le groupe a adopté la méthode comptable d'amortissement des gains et pertes actuarielles qui consiste à reconnaître le montant excédent 10% du montant le plus élevé entre les engagements de prévoyance et la fortune du plan. Ce montant est divisé par le nombre moyen d'années futures d'activité des employés assurés dans le plan. Par ailleurs, il y a un plan en primauté de cotisations (401k) pour les employés IOC TMS à Atlanta; les cotisations 2006 du groupe pour ce plan s'élèvent à USD 0.086 million, USD 0.113 million en 2005.

H. Reconnaissance des revenus

a) Droits de télévision

Les redevances sur les droits de télévision pour la diffusion des Jeux Olympiques sont reconnues lors de l'achèvement complet des Jeux Olympiques. Les acomptes reçus par le CIO avant cette date sont différés puisqu'ils pourraient être remboursables en tout temps, entièrement ou en partie, aux chaînes de télévision jusqu'à l'achèvement des Jeux, au cas où l'une ou plusieurs des conditions stipulées dans les contrats devaient se réaliser. Les intérêts créanciers sur les acomptes reçus sont au bénéfice du CIO et sont comptabilisés comme revenus d'intérêt lorsqu'ils se réalisent.

Les revenus bruts des redevances sur les droits de télévision sont répartis entre le CIO, les COJO, les FI, les CNO et la SO sur décision de la commission exécutive du CIO après achèvement complet des Jeux Olympiques.

b) Droits du TOP

Les revenus des droits du TOP sont reçus en partie en espèces auquel cas ils sont comptabilisés dans la période où le paiement est dû. L'autre partie de ces revenus est reçue sous forme de biens ou de services (valeurs en nature). Les valeurs en nature sont reconnues sur une base linéaire pendant la période du contrat pour l'USOC, les CNO et le CIO et durant l'année des Jeux de l'Olympiade ou des Jeux Olympiques d'hiver pour les COJO. Les revenus reçus sous forme de valeurs en nature sont comptabilisés sur la base de la juste valeur. Celle-ci correspond au prix de marché estimé que l'on peut obtenir entre parties bien informées consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normales.

Les redevances des droits du TOP, déduction faite des frais de gestion, sont répartis entre le CIO, les COJO et les CNO sur la base d'une formule standard convenue entre les parties. Cette répartition est enregistrée selon la politique mentionnée ci-dessus relative à la reconnaissance des droits du TOP.

c) Autres droits

Les autres droits comprennent les revenus provenant de l'exploitation commerciale du symbole olympique et des emblèmes olympiques. Ces revenus représentent la part du groupe relative aux programmes de marketing des COJO et des revenus provenant du sponsoring, des licences et d'autres accords avec des fournisseurs. Les revenus qui sont liés aux Jeux Olympiques sont différés jusqu'à l'année des Jeux, alors que les autres revenus sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle le paiement est dû. Une partie de ces revenus est reçue sous forme de biens ou de services (valeurs en nature).

I. Revenus financiers

Les intérêts créanciers sont reconnus sur la base de leur rendement effectif et les revenus de dividendes sont reconnus lorsque le droit de recevoir le paiement est établi.

J. Impôts sur le bénéfice

Le CIO, la FO et le MO sont exemptés de paiement d'impôts sur le bénéfice. Les impôts sur le bénéfice dus par IOC TMS et OBS aux 31 décembre 2005 et 2006 sont compris dans la rubrique créanciers et charges à payer.

3. GESTION DU RISQUE FINANCIER

A. Facteurs de risque financier

De part ses activités, le groupe est exposé à différents risques financiers, dont notamment les effets de variations de taux de change et de taux d'intérêts. Son programme global de gestion des risques vise à minimiser les effets défavorables potentiels sur ses activités. Pour couvrir certains risques, le groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des options sur devise, des swaps de taux d'intérêt, des swaptions et des contrats à terme.

La gestion du risque est effectuée par le département de trésorerie du CIO dans le cadre des limites fixées par le comité de gestion financière du CIO et selon les politiques approuvées par la commission exécutive du CIO.

a) Risque de change

Le groupe est exposé au risque de change principalement parce que la plupart de ses revenus sont générés en dollars US alors que ses coûts centraux administratifs et opérationnels sont essentiellement en francs suisses. Des options sur devises et des contrats à terme sont utilisés pour réduire l'exposition au risque. De plus, le groupe effectue des dépôts bancaires en dollars US qui offrent un rendement supérieur à un dépôt en dollars US standard. Ceux-ci incluent cependant une option incorporée permettant à la banque de rembourser le dépôt en francs suisses plutôt qu'en dollars US dans la mesure où, à l'échéance du dépôt, le taux de change du dollars US à l'encontre du franc suisse excède le prix d'exercice fixé lors de la conversion du dépôt.

b) Risque de taux d'intérêts

Le groupe est exposé au risque de taux d'intérêt par l'impact de variation de taux sur les actifs portant intérêt. Ce risque est en partie géré par l'utilisation d'instruments financiers dérivés tels que des swaps de taux d'intérêt et des swaptions.

c) Risque de crédit

La plupart des revenus du groupe sont générés par les redevances sur les droits de télévision et autres droits. Le groupe estime que toutes les sommes dues en vertu de ces droits sont recouvrables dans leur totalité. Le groupe a pour politique de limiter son exposition au risque de crédit et d'investissement. Les liquidités sont placées auprès d'importantes banques suisses; c'est également avec ces dernières que sont conclus les instruments dérivés. Les titres d'investissement comprennent des notes émises par d'importantes sociétés et entités gouvernementales de même que des parts de fonds de placement émises par d'importantes banques.

B. Comptabilisation des instruments financiers dérivés et des opérations de couverture

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés au coût dans l'état de la situation financière et réévalués par la suite à leur juste valeur. Tout changement de la juste valeur est immédiatement constaté dans l'état des activités.

Certaines transactions d'instruments financiers procurent une couverture économique adéquate selon les principes de gestion des risques du groupe; toutefois, elles ne sont pas qualifiées de couverture en vertu de règles spécifiques de la norme IAS 39. Par conséquent, l'instrument de couverture et l'élément couvert sont comptabilisés de façon indépendante comme s'il n'y avait pas de relation de couverture.

C. Estimation de la juste valeur

Les justes valeurs des dérivés pour lesquels un marché organisé existe et des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont basées sur le cours coté à la date de l'état de la situation financière. Les justes valeurs des swaps de taux d'intérêt et swaptions sont déterminées selon les valeurs actuelles des cash-flow futurs estimés. Les justes valeurs des options de change à terme et des contrats à terme sont déterminées en utilisant le taux de change à terme prévalant sur les marchés à la date de la situation financière.

4. LIQUIDITÉS

	2006 USD 000	2005 USD 000
Trésorerie	19 859	18 531
Dépôts bancaires		
• en dollars US	187 747	40 434
• en euros	1 661	15 072
• en francs suisses	17 214	20 363
• autres monnaies	<u>284</u>	<u>-</u>
Total liquidités	<u><u>226 765</u></u>	<u><u>94 400</u></u>

Tous les dépôts bancaires sont placés auprès d'importantes banques suisses. Aux 31 décembre 2006 et 2005 les taux d'intérêts moyens pondérés ont été respectivement les suivants: 5.29% et 4.18% pour les dépôts en dollars US, 1.82% et 0.63% pour les dépôts en francs suisses, 3.59% et 2.28% pour les dépôts en euros.

5. ACTIFS FINANCIERS

A. Mouvements des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

	2006 USD 000	2005 USD 000
Exercice se terminant le 31 décembre		
Valeur comptable nette à l'ouverture	450 623	305 237
Acquisitions	224 722	234 366
Cessions	(200 027)	(75 846)
Différences de change	13 202	(16 423)
Augmentation de la valeur de marché	<u>9 170</u>	<u>3 289</u>
Valeur comptable nette à la clôture	<u><u>497 690</u></u>	<u><u>450 623</u></u>
Au 31 décembre		
Dont actifs ciculant	325 057	187 072
Dont actifs immobilisés	<u>172 633</u>	<u>263 551</u>
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	<u><u>497 690</u></u>	<u><u>450 623</u></u>

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat comprennent principalement des obligations à taux fixes et taux variables ainsi que des parts de fonds de placement incluant des fonds de placement en actions et sont comptabilisés à la valeur de marché. La valeur de marché est déterminée par référence au cours sur les marchés boursiers de même qu'aux valeurs unitaires publiées des fonds de placement lors de la fermeture des marchés à la date de l'état de la situation financière.

Au 31 décembre 2006, des obligations totalisant USD 169.435 millions (USD 82.849 millions en 2005) faisaient l'objet d'une convention de prêt (Security Lending) auprès de grandes institutions bancaires suisses. Par ailleurs, un montant

supplémentaire de respectivement USD 11.186 millions (USD 7.599 millions en 2005) a été mis en nantissement auprès de ces mêmes institutions au titre de garantie de paiement de lignes de crédit, de loyers et d'impôts.

Au 31 décembre 2005 figure dans les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat un montant de USD 0.035 millions correspondant à des contrats de placement à terme d'une valeur nominale de USD 300 millions.

B. Actifs financiers immobilisés

	2006 USD 000	2005 USD 000
Participation Beijing Olympic Broadcasting Co. Ltd	264	235
Prêt à la Maison du Sport International	3 197	2 964
Montants à recevoir des partenaires du TOP	15 879	-
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	<u>172 633</u>	<u>263 551</u>
Total immobilisations financières	<u><u>191 973</u></u>	<u><u>266 750</u></u>

Dans le cadre de la préparation des Jeux de l'Olympiade de 2008, OBS SA a apporté une somme de 200 000 euros dans une entité nommée Beijing Olympic Broadcasting Co. Ltd. (BOB), entité à but non lucratif conjointement fondée avec le comité d'organisation des Jeux Olympiques. Cet apport ne peut donner lieu à aucun versement de dividende ou surplus et OBS SA n'est pas engagée auprès de cette entité au-delà de cet apport.

6. DÉBITEURS ET AUTRES ACTIFS CIRCULANTS

	2006 USD 000	2005 USD 000
Créances à recevoir sur revenus de droits	5 635	50 811
Impôt anticipé et TVA à récupérer	17 815	17 941
Avances au partenaire technologique TOP au nom des COJO de Beijing et de Vancouver	57 834	42 905
À recevoir du COJO de Turin	-	4 076
À recevoir du COJO de Beijing	18 752	4 137
À recevoir du COJO de Vancouver	1 950	241
À recevoir du COJO de Londres	1	29
Autres débiteurs	10 833	3 103
Intérêts courus	10 857	8 847
Charges payées d'avance et avances	6 930	7 157
Avances au fond de pension (note 12)	-	2 997
Souvenirs olympiques et trophées	930	1 071
Total débiteurs et autres actifs circulants	<u>131 537</u>	<u>143 315</u>

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains, bâtiments et installations USD 000	Aménagements immobiliers, mobilier et équipement USD 000	Systèmes d'information USD 000	Matériels de radio- télédiffusion USD 000	Collections USD 000	Total USD 000
Exercice clos le 31 décembre 2005						
Valeur comptable nette à l'ouverture	74 640	10 766	3 647	–	20 826	109 879
Différences de change	(7 956)	(946)	(41)		(4)	(8 947)
Acquisitions/Cessions nettes	474	1 468	3 190		741	5 873
Amortissements	(1 542)	(2 139)	(2 445)		(32)	(6 158)
Valeur comptable nette à la clôture	<u>65 616</u>	<u>9 149</u>	<u>4 351</u>	<u>–</u>	<u>21 531</u>	<u>100 647</u>
Au 31 décembre 2005						
Coût	74 641	46 077	22 778		21 501	164 997
Différences de change	9 387	3 350	33		3	12 773
Amortissements cumulés	(18 412)	(40 278)	(18 460)		27	(77 123)
Valeur comptable nette	<u>65 616</u>	<u>9 149</u>	<u>4 351</u>	<u>–</u>	<u>21 531</u>	<u>100 647</u>
Exercice clos le 31 décembre 2006						
Valeur comptable nette à l'ouverture	65 616	9 149	4 351	–	21 531	100 647
Différences de change	3 763	386	6	232	–	4 387
Acquisitions/Cessions nettes	1 816	2 158	2 779	9 399	789	16 941
Amortissements	(1 544)	(2 647)	(2 352)	–	–	(6 543)
Valeur comptable nette à la clôture	<u>69 651</u>	<u>9 046</u>	<u>4 784</u>	<u>9 631</u>	<u>22 320</u>	<u>115 432</u>
Au 31 décembre 2006						
Coût	86 532	23 577	27 398	9 399	22 320	169 226
Différences de change	3 764	386	6	232	–	4 388
Amortissements cumulés	(20 645)	(14 917)	(22 620)	–	–	(58 182)
Valeur comptable nette à la clôture	<u>69 651</u>	<u>9 046</u>	<u>4 784</u>	<u>9 631</u>	<u>22 320</u>	<u>115 432</u>

8. DÉPÔTS BANCAIRES BLOQUÉS ET ACOMPTES SUR DROITS DE TÉLÉVISION DÉTENUS EN FIDUCIE

	2006 USD 000	2005 USD 000
Dépôts bancaires bloqués	126 895	161 120
Acomptes sur droits de télévision détenus en fiducie	<u>68 320</u>	<u>121 628</u>
Total dépôts bancaires bloqués et acomptes sur droits de télévision détenus en fiducie	<u><u>195 215</u></u>	<u><u>282 748</u></u>

Les dépôts bancaires bloqués comprennent essentiellement des dépôts bancaires à taux fixes, placés principalement en dollars US auprès de grandes banques suisses. Leur valeur comptable correspond approximativement à leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Aux 31 décembre 2006 et 2005, les taux d'intérêts moyens pondérés furent respectivement 5.13% et 4.18% pour les dépôts bancaires bloqués et de 5.38% et 2.97% pour les avances sur droits de télévision.

9. CRÉANCIERS ET CHARGES À PAYER

	2006 USD 000	2005 USD 000
Revenus de droits à répartir	27 725	23 297
À payer au COJO de Turin	1 508	9 886
À payer au COJO de Beijing	14 007	14 416
Autres créanciers	36 568	24 160
Charges à payer	<u>13 061</u>	<u>8 534</u>
Total créanciers et charges à payer	<u><u>92 869</u></u>	<u><u>80 293</u></u>

10.

AVANCES RELATIVES AUX JEUX OLYMPIQUES, DÉPÔTS DE GARANTIE ET REVENUS DIFFÉRÉS, NET

	Avances sur droits TV USD 000	Déduction des droits TV répartis aux COJO USD 000	Déduction des droits TV répartis à l'USOC USD 000	Avances, net USD 000	Revenus différés USD 000	Dépenses différées USD 000	Dépôts de garantie USD 000	Total USD 000
Jeux Olympiques d'hiver 2006								
01.01.2005	213 871	(104 797)	(19 552)	89 522	337	(4 438)	1 180	86 601
31.12.2005	367 246	(179 951)	(23 462)	163 833	2 746	(16 808)	5 218	154 989
31.12.2006	–	–	–	–	–	–	–	–
Jeux de l'Olympiade 2008								
01.01.2005	37 094	(17 437)	(2 847)	16 810	2 456	(7 018)	1 057	13 305
31.12.2005	210 206	(102 262)	(17 080)	90 864	39 262	(8 511)	1 090	122 705
31.12.2006	390 383	(179 303)	(22 773)	188 307	64 394	(23 400)	1 145	230 446
Jeux Olympiques d'hiver 2010								
01.01.2005	8 728	–	–	8 728	2 575	(2 562)	1 018	9 759
31.12.2005	10 673	(5 000)	(1 046)	4 627	4 359	(7 907)	1 050	2 129
31.12.2006	10 693	(22 000)	(1 046)	(12 353)	8 414	(13 967)	1 103	(16 803)
Jeux de l'Olympiade 2012								
01.01.2005	15 469	–	–	15 469	3 700	(1 749)	–	17 420
31.12.2005	17 605	–	(1 506)	16 099	3 844	(2 773)	–	17 170
31.12.2006	18 125	–	(1 506)	16 619	3 844	(8 831)	–	11 632
Jeux Olympiques d'hiver 2014								
01.01.2005	–	–	–	–	–	–	–	–
31.12.2005	–	–	–	–	1 050	(205)	–	845
31.12.2006	25	–	–	25	2 550	(718)	–	1 857
Jeux de l'Olympiade 2016								
01.01.2005	–	–	–	–	–	–	–	–
31.12.2005	–	–	–	–	–	–	–	–
31.12.2006	370	–	–	370	–	(33)	–	337
Total								
01.01.2005	275 162	(122 234)	(22 399)	130 529	9 068	(15 767)	3 255	127 085
31.12.2005	605 730	(287 213)	(43 094)	275 423	51 261	(36 204)	7 358	297 838
31.12.2006	419 596	(201 303)	(25 325)	192 968	79 202	(46 949)	2 248	227 469
Portion courante								
01.01.2005	–	–	–	–	–	–	–	–
31.12.2005	367 246	(179 951)	(23 462)	163 833	2 746	(16 808)	5 218	154 989
31.12.2006	–	–	–	–	–	–	–	–
Portion non-courante								
01.01.2005	275 162	(122 234)	(22 399)	130 529	9 068	(15 767)	3 255	127 085
31.12.2005	238 484	(107 262)	(19 632)	111 590	48 515	(19 396)	2 140	142 849
31.12.2006	419 596	(201 303)	(25 325)	192 968	79 202	(46 949)	2 248	227 469

11. FONDS RÉSERVÉS

Ce compte représente le solde non utilisé des fonds réservés pour allocation aux organisations du Mouvement Olympique. Les opérations enregistrées en 2006 et 2005 sont les suivantes:

	2006 USD 000	2005 USD 000
Exercice clos le 31 décembre		
Solde au 1 ^{er} janvier	41 337	56 384
Fonds réservés pour allocation aux organisations du Mouvement Olympique	33 082	–
Réallocation de provisions aux fonds réservés	3 176	2 478
Allocation à et fonds dépensés pour l'Agence Mondiale Antidopage	(11 950)	(9 079)
Allocation au Conseil International d'Arbitrage en matière de sport	(3 534)	(3 429)
Programme de solidarité CIO/FI	(1 750)	(1 510)
Assistance financière aux organisations du Mouvement Olympique	<u>(3 221)</u>	<u>(3 507)</u>
Solde au 31 décembre	<u>57 140</u>	<u>41 337</u>
Au 31 décembre		
Dont actifs circulants	19 646	19 995
Dont actifs immobilisés	<u>37 494</u>	<u>21 342</u>
Solde au 31 décembre	<u>57 140</u>	<u>41 337</u>

12. FRAIS DE PERSONNEL

	2006 USD 000	2005 USD 000
Salaires	37 158	36 021
Charges sociales	4 546	5 094
Coûts de prévoyance des plans à primauté de prestations	<u>1 408</u>	<u>3 393</u>
Total frais de personnel (note 15)	<u>43 112</u>	<u>44 508</u>

Plans à primauté de prestations

Les fonds de prévoyance du CIO couvrent la quasi totalité des employés. À compter du 1^{er} janvier 2006, les obligations de pension des employés du CIO ont été transférées à une fondation semi-autonome suisse. Les plans ont été évalués par des actuaires indépendants, suivant la méthode du coût unitaire projeté au 31 décembre 2006.

Les montants enregistrés dans l'état des activités sont les suivants:

	2006 USD 000	2005 USD 000
Coût des services rendus sur l'exercice	4 986	4 022
Intérêt sur engagements de prévoyance futurs	956	887
Rendement attendu des actifs du plan	(1 587)	(1 031)
Amortissement net	4	-
Coût/(produits) des services passés	(1 140)	1 030
Contribution des employés	<u>(1 811)</u>	<u>(1 515)</u>
Charges nettes des pensions pour l'exercice, inclues dans les frais de personnel	<u>1 408</u>	<u>3 393</u>

Le rendement effectif des actifs du plan se traduit par un gain de US\$ 3 032 000 en 2006 et de USD 1 188 000 en 2005.

La situation du plan de prévoyance et les montants inclus dans l'état de la situation financière aux 31 décembre 2006 et 2005 se présentent comme suit:

	2006 USD 000	2005 USD 000
Engagements de prévoyance futurs	39 350	33 028
Valeur effective des actifs du fonds de prévoyance	<u>(33 150)</u>	<u>(30 134)</u>
	6 200	2 894
Avances au fonds de pension	-	2 997
Pertes nettes non reconnues	<u>(5 464)</u>	<u>(3 354)</u>
Engagements de prévoyance provisionnés dans l'état de la situation financière	<u>736</u>	<u>2 537</u>

Le mouvement des engagements de prévoyance provisionnés dans l'état de la situation financière durant les exercices 2006 et 2005 se présente comme suit:

	2006 USD 000	2005 USD 000
Exercice clos le 31 décembre		
Au début de l'exercice	2 537	147
Total des charges comme ci-dessus	1 408	3 393
Contributions payées	(1 346)	(2 979)
Contribution passées imputées à la réserve de contribution	1 140	-
Variation de l'avance aux fonds de pension (note 6)	(2 997)	1 967
Différence de change	(6)	9
À la fin de l'exercice	<u>736</u>	<u>2 537</u>

Les hypothèses utilisées pour les calculs actuariels sont les suivantes:

	2006	2005
Taux d'actualisation utilisé pour déterminer les valeurs actualisées	2.75%	2.75%
Taux annuel de croissance des salaires futurs	1.75%	1.75%
Taux estimé de croissance des prestations futures de prévoyance	0.50%	0.50%
Taux estimé de rendement à long terme des actifs du fonds de prévoyance	5.00%	5.00%

Les taux de rendements estimés par nature d'actifs du plan sont les suivants:

	Part du total des actifs	Taux de rendement estimé
Liquidités	7%	1.50%
Actions	26%	8.50%
Obligations	44%	3.50%
Immobilier	14%	5.00%
Autres	9%	3.50%

Le mouvement des engagements de prévoyance futurs est:

	2006	2005
	USD 000	USD 000
Situation d'ouverture au 1 ^{er} janvier	33 028	30 241
Coût des services rendus sur l'exercice	4 986	4 022
Intérêts sur engagements de prévoyance futurs	956	887
Prestations versées nettes	(2 566)	(1 537)
Perte actuarielle nette	253	3 997
Impact de la variation des taux de change	<u>2 693</u>	<u>(4 582)</u>
Valeur des engagements de prévoyance au 31 décembre	<u><u>39 350</u></u>	<u><u>33 028</u></u>

Le mouvement de la valeur effective des actifs du plan est les suivant:

	2006	2005
	USD 000	USD 000
Situation d'ouverture au 1 ^{er} janvier	30 134	30 446
Dotation à la réserve de contribution de l'employeur	(2 997)	-
Contributions versées par les employés	1 811	1 515
Contributions versées par l'employeur	1 346	2 979
Prestations versées nettes	(2 566)	(1 537)
Rendement attendu des actifs du plan	1 587	1 031
Gain actuariel	1 445	157
Impact de la variation des taux de change	<u>2 390</u>	<u>(4 457)</u>
Valeur effective des actifs du plan au 31 décembre	<u><u>33 150</u></u>	<u><u>30 134</u></u>

La situation au 31 décembre des quatre dernières années est la suivante:

	2006	2005	2004	2003
	USD 000	USD 000	USD 000	USD 000
Valeur des engagements de prévoyance	39 350	33 028	30 241	23 508
Valeur effective des actifs du plan	<u>(33 150)</u>	<u>(30 134)</u>	<u>(30 446)</u>	<u>(25 867)</u>
Déficit/(surplus)	<u><u>6 200</u></u>	<u><u>2 894</u></u>	<u><u>(205)</u></u>	<u><u>(2 359)</u></u>
gain/(perte) actuariel net sur les engagements de prévoyance	(253)	(3 997)	(2 495)	N/A
gain/(perte) actuariel net sur les actifs du plan	1 445	157	(518)	N/A

13.

REVENUS DES DROITS DE TÉLÉVISION ET RÉPARTITION

	2006 USD 000	2005 USD 000
Source de revenus des droits par continent		
Amérique	643 213	-
Europe	133 667	-
Afrique	615	-
Asie	40 205	-
Océanie	<u>13 144</u>	<u>-</u>
Total revenus des droits de télévision	<u>830 844</u>	<u>-</u>
Utilisation et répartition des revenus		
Prime d'assurance pour annulation des Jeux	3 308	-
Comité d'organisation des Jeux de la XXVIII ^e Olympiade	406 071	-
Comité Olympique des États-Unis d'Amérique	78 209	-
Rémunération marketing spéciale aux Fédérations Internationales	52 654	-
Fédérations Internationales	<u>73 346</u>	<u>-</u>
Utilisation et répartition revenus de droits de télévision au profit des COJO, de l'USOC et des FI	613 588	-
Allocation à la SO	<u>73 346</u>	<u>-</u>
Total de l'utilisation et de la distribution des revenus des droits de télévision	<u>686 934</u>	<u>-</u>

14.

DROITS DE MARKETING DU PROGRAMME TOP

	2006 USD 000	2005 USD 000
Total revenus du programme TOP	<u>268 390</u>	<u>176 237</u>
Utilisation et distribution des revenus		
Comités d'organisation des Jeux de l'Olympiade et des Jeux Olympiques d'hiver	171 915	48 445
Comité Olympique des États-Unis d'Amérique	23 932	33 854
Comités Nationaux Olympiques	33 206	48 667
Autres coûts du programme	<u>9 700</u>	<u>6 104</u>
Total de l'utilisation et de la distribution des revenus du programme TOP	<u>238 753</u>	<u>137 070</u>

15. COÛTS CENTRAUX ADMINISTRATIFS ET OPÉRATIONNELS

	2006 USD 000	2005 USD 000
Salaires et charges sociales (note 12)	43 112	44 508
Presse, publications et relations publiques	3 264	3 201
Services extérieurs	8 647	8 086
Frais de Session, commission et mission	5 843	5 332
Frais de transport, voyage et résidence	5 092	4 056
Entretien et fournitures	10 452	9 166
Impôts et taxes	463	91
Amortissements et dépréciations	<u>6 543</u>	<u>6 158</u>
Total des coûts centraux administratifs et opérationnels	<u><u>83 416</u></u>	<u><u>80 598</u></u>

16. DÉPENSES RELATIVES AUX JEUX OLYMPIQUES

	2006 USD 000	2005 USD 000
Dépenses liées aux XX^{es} Jeux Olympiques d'hiver		
Coût de candidature, commissions d'évaluation et de coordination	3 400	–
Technologie: projet ORIS et systèmes d'homologation et de tests	3 297	–
Opérations CIO Turin	5 103	–
Subventions aux CNO, comprenant bourses de transport, équipement et athlètes	8 091	–
Juges officiels, arbitres et autres coûts des FI	6 920	–
Contribution au programme antidopage	1 432	–
Marketing	65	–
Coûts liés aux droits TV	300	–
Prime d'assurance pour annulation des Jeux	1 662	–
Autres	<u>4 299</u>	<u>–</u>
Total des dépenses liées aux XX ^{es} Jeux Olympiques d'hiver	<u><u>34 569</u></u>	<u><u>–</u></u>

17. PROGRAMME DE LA SOLIDARITÉ OLYMPIQUE

	2006 USD 000	2005 USD 000
Programme des années précédentes	<u>937</u>	<u>3 227</u>
Programme de l'année en cours		
Programme géré par les associations continentales	<u>23 389</u>	<u>22 289</u>
Programme géré centralement par la Solidarité Olympique		
• Programme de préparation des CNO	490	1 512
• Bourses pour athlètes	6 024	1 364
• Jeux continentaux et régionaux-Préparation CNO	3 111	1 178
• Programme développement pour jeunes athlètes	1 945	1 533
• Cours techniques	3 334	2 123
• Bourses pour entraîneurs	1 446	1 208
• Développement de la structure pour les entraîneurs nationaux	1 074	931
• Aide directe aux CNO (Infrastructure)	5 501	5 175
• Programmes des administrateurs de sports	391	553
• Éducation de haut niveau pour les administrateurs de sports	453	352
• Médecine sportive	558	430
• Sport et environnement	190	252
• Femme et sport	287	249
• Académie Internationale Olympique	471	493
• Sport pour tous	637	598
• Culture et éducation	527	365
• Héritage CNO	<u>433</u>	<u>480</u>
	26 872	18 796
Forums	<u>570</u>	<u>606</u>
Total programme de l'année en cours	<u>50 831</u>	<u>41 691</u>
Total programme de l'année en cours et des années précédentes	<u><u>51 768</u></u>	<u><u>44 918</u></u>

18. REVENUS FINANCIERS, NET

	2006 USD 000	2005 USD 000
Revenus d'intérêts	41 915	25 988
Charges d'intérêts	(1 027)	(1 107)
Gains de juste valeur sur actifs financiers à la juste valeur par le biais de l'état des activités, net	7 363	853
Gains (pertes) sur vente d'actifs financiers à la juste valeur par le biais de l'état des activités, net	90	514
Gains (pertes) sur transactions en monnaies étrangères, net	<u>21 677</u>	<u>18 114</u>
Total des revenus financiers, net	<u><u>70 018</u></u>	<u><u>44 362</u></u>

19. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les transactions et soldes avec les autres organisations appartenant au Mouvement olympique ne figurent pas dans cette note, car ils sont déjà détaillés dans les états financiers. Les membres, le président et la commission exécutive du CIO ne sont pas rémunérés par le CIO. Toutefois, le CIO couvre l'ensemble des dépenses liées à l'accomplissement de leurs tâches, en particulier les frais de voyage, hôtels, repas et indemnités journalières, ainsi qu'un montant forfaitaire destiné à couvrir leurs frais d'administration.

Ces dépenses sont incluses dans l'état des activités sous la rubrique dépenses de fonctionnement, dans les frais de session, commission et mission. De plus, le CIO supporte les frais de résidence (location de chambre, frais de séjour, taxes de résidence, assurances) du président, qui se sont élevés à USD 0.426 million (CHF 0.535 million) en 2006 et USD 0.419 million (CHF 0.515 million) en 2005 et les mêmes frais pour le président d'honneur à vie qui se montaient à USD 0.175 million (CHF 0.217 million) en 2005 et USD 0.120 million (CHF 0.148 million) en 2005.

Ces dépenses sont incluses dans l'état des activités sous la rubrique dépenses de fonctionnement, dans les frais de transport, voyage et résidence.

Sont considérés comme étant les membres de la direction opérationnelle du CIO, le président, le directeur général, le chef de cabinet du président et le directeur opérationnel des Jeux Olympiques. Ainsi que mentionné ci-dessus, le président n'est pas rémunéré. Les salaires et avantages à court terme des trois autres membres de la direction opérationnelle représentent en 2006 USD 1.254 millions (CHF 1.568 million) et USD 1.264 millions (CHF 1.584 millions) en 2005. Les versements en vue d'avantages postérieurs à l'emploi se montent en 2006 à USD 0.123 million (CHF 0.154 million) et USD 0.100 million (CHF 0.125 million) en 2005.

Publié par le département de la communication du CIO.

©Cet ouvrage ne peut être reproduit même partiellement et sous quelque forme que ce soit sans autorisation écrite du Comité International Olympique (CIO). Tous droits de reproduction, traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Comité International Olympique, Château de Vidy, 1007 Lausanne, Suisse Tél. +41 (0)21 621 6111 Fax +41 (0)21 621 6216
www.olympic.org

Rédaction: Carter A. Prescott.

Conception et réalisation: 48Fitzroy Ltd.

Photographies: Getty Images® et Panos Pictures®; pages 4–5 Sven Torfinn – Panos Pictures; page 34 Dermot Tatlow – Panos Pictures; page 40 Martin Adler – Panos Pictures.

Impression: Pureprint Group. Toute l'électricité utilisée pour produire ce rapport a été générée par des sources d'énergie renouvelable.

Pureprint Group, société neutre en carbone, souscrit à la norme ISO 14001: 2004 Système de gestion de l'environnement et est enregistrée EMAS, Système de gestion et de vérification environnemental.

Le papier utilisé est sans acide et contient 20% de fibres recyclées.

©Toutes les marques commerciales sont reconnues comme étant la propriété de leurs propriétaires respectifs.

COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE
CHÂTEAU DE VIDY, 1007 LAUSANNE, SUISSE

www.olympic.org

